PROLÉTAIRES DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS !

VOIX OUVRIERE

POUR LA CONSTRUCTION D'UN PARTI OUVRIER RÉVOLUTIONNAIRE

31 DÉCEMBRE 1963 - N° 4 — Paraît toutes les deux semaines - 0,50 F

LE VRAI CANCER

Il y a quelques temps un appel de plusieurs personnalités adressé aux gouvernements de la France, des U. S. A., de l'U .R. S. S. et de l'Angleterre avait demandé de créer un Institut international du cancer car, estimaient ces personnalités, avec moins de 1 % du budget consacré aux armements par ces quatre pays, on pouvait unifier toutes les recherches mondiales sur le cancer et donner à la médecine humaine la possibilité de trouver un remède à la terrible maladie.

Le gouvernement français, qui a répondu trop vite par l'affirmative pour n'avoir pas été à l'origine de la proposition, a repris l'idée et en a un fait un instrument de sa propagande. La radio, la télé, les journaux nous en parlent tous les jours.

Et c'est pourquoi, aujourd'hui, dans un petit village des Ardennes, un brave homme de secrétaire de mairie et un père affolé, ont télégraphié à tous les puissants de ce monde pour leur demander de sauver, puisqu'il paraît qu'ils en ont les moyens, un petit enfant qui va mourir du cancer.

Les puissants de ce monde, gênés, se sont adressés à leurs médecins. Et les médecins, encore plus gênés, ont dit qu'ils feraient ce qu'ils pourraient c'est-à-dire, en l'état actuel des connaissances, pas grand-chose. Parce qu' « en l'état actuel des choses » la totalité des budgets militaires va aux fusées, aux bombes « H » et autres forces de frappe. Pas un centime n'en est détourné pour la recherche médicale. Au contraire même, des formes de cancer nouvelles sont apparues à la suite des bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki et parmi les travailleurs exposés aux radiations lors de la fabrication et de la mise au point des diverses armes atomiques.

Nos dirigeants sont mis au pied du mur par un enfant. Un enfant qui vient leur demander de tenir leurs promesses. La démagogie est facile, empêcher un gosse de mourir, ça l'est moins.

Allons, Messieurs, à l'œuvre !

Mais, nous dira-t-on, ce projet, c'est pour l'avenir, c'est pour que cela ne se renouvelle plus. A d'autres !

Depuis vingt ans que les chercheurs réclament des crédits, les universités, des laboratoires, des locaux et des maîtres, n'est-il pas possible de prélever ce maigre pourcentage sur le budget militaire ? Si en 1952, l'année où le petit Christian Chappert est né, ces sommes avaient été consacrées aux recherches sur le cancer, il ne serait pas aujourd'hui en train de mourir.

En 1952, il y avait la guerre d'Indochine puis il y eut la guerre d'Algérie. Pas de danger qu'un quelconque gouvernement Français prenne l'initiative de retirer un centime à l'Etat-Major. L'argent était trop bien utilisé à massacrer les peuples coloniaux pour qu'on l'utilise à des recherches médicales.

Et si, suivant les paroles mêmes de notre Ministre de la Santé Publique, ce 1/2 % du budget de guerre des Quatre Grands pouvait permettre de supprimer le cancer, que ne serait-il possible de faire avec les 99,5 % qui restent ?

Mais pour cela, et 1964 en sera peut-être l'année, il faudra que les travailleurs arrachent le pouvoir à la bourgeoisie et à l'impérialisme pour prendre en mains les destinées de la société, assurant à l'humanité le bénéfice de toutes ses richesses matérielles et culturelles en mettant les moyens de production au service de tous et des œuvres utiles à la collectivité, au lieu de les faire servir à des œuvres de mort et de destruction.

V. O.

ATTENTION !

« VOIX OUVRIERE » paraît toutes les deux semaines. Le prochain numéro, daté du 14 janvier, sera mis en vente au plus tard le jeudi 16. Demandez-le car il n'est pas toujours affiché. Si vous avez des difficultés à vous le procurer, écrivez-nous ; spécimen contre deux timbres. Nous pouvons aussi assurer le service régulier moyennant un abonnement soutien de 10 F pour six mois.

LA PEUR DE LA GRÈVE GÉNÉRALE C'EST LA PEUR DE LA RÉVOLUTION

La tactique des grèves tournantes...

Depuis dix ans, les syndicats et, en premier lieu, la C.G.T., préconisent les « grèves tournantes ». Le guide du métallurgiste-C.G.T. d'octobre 1962 écrivait à propos du vingt-troisième congrès de la Fédération des travailleurs de la métallurgie :

« La deuxième caractéristique de l'action revendicative réside dans son caractère de harcèlement, par l'application de notre orientation sur la tactique des luttes. Depuis le congrès fédéral de 1954, nous avons inlassablement expliqué la nécessité de rechercher, d'une part les revendications et d'autre part, les formes de luttes susceptibles d'entraîner la grande masse des travailleurs, en tenant compte du fait que les métallurgistes ne constituent pas un bloc homogène, leurs conditions de travail et de rémunération, leurs attitudes, leurs aspirations, leurs intérêts sont divers suivant que l'on s'adresse à des professionnels, à des ouvriers spécialisés, à des jeunes, à des femmes, à des mensuels ».

Ainsi donc, depuis 1954, c'est cette tactique qui est appliquée par la C.G.T., tactique qui consiste à faire coller les luttes ouvrières aux différences créées par la bourgeoisie dans un but de division, plutôt que de combattre et supprimer ces différences et ces divisions. Les grèves tournantes supposaient une certaine organisation, pour arriver, comme à la S.N.C.F. par exemple, à paralyser l'entreprise au moyen de débrayages échelonnés atteignant successivement les différents services. Mais ce ne fut ainsi que très rarement et peu d'entreprises s'y prêtent réellement. Les Centrales syndicales renoncèrent en fait à ce minimum d'organisation et leurs dirigeants ont vite opté pour les « actions à caractère de harcèlement » qui ont l'avantage — à leurs yeux — de ne pas avoir à être organisées centralement.

Les dirigeants syndicaux nous ont présenté ces mouvements comme une nouvelle tactique très habile qui gênait considérablement le patron au moindre frais pour les travailleurs.

...et ses résultats

Or, qu'en a-t-il été ? Par ces actions, les syndicats prévenaient charitablement le patronat que les travailleurs qui les menaient ne tenaient qu'à faire des mouvements « économiques » (en réalité, les travailleurs ne furent jamais réellement consultés). Conclusion : le patron répondait à ces mouvements en mettant les syndicats en demeure de déclencher des mouvements moins « économiques » (et pour les syndicats, c'eut été se déjuger et surtout ouvrir des hostilités qu'ils ne voulaient pas mener) ou de s'abstenir, ce qu'ils firent le plus souvent. C'est ainsi que dès mars 1960, c'est la Régie Renault qui stoppe net les grèves tournantes dans cette entreprise par « l'avis 2 420 » qui considère les grèves dites tournantes, non comme des grèves, mais comme des désertions de postes et par conséquent comme une rupture du contrat de travail, avec tout ce que cela implique. Au mois de juin 1960, ce sont nos camarades de la R.A.T.P. qui sont frappés de la menace de la réquisition en cas de grèves tournantes. Aussitôt les actions tournantes cessent.

Ainsi donc, pas d'économies : tant que les grèves dites tournantes ne gênent pas le patron, pas de danger qu'il cède et dès qu'elles le gênent, ce sont les syndicats qui cèdent et reculent.

Mais, au moins, ont-elles rapporté quelque chose aux travailleurs qui les ont menées ? Dans presque toutes les grandes entreprises, R.N.U.R., S.N.C.F., Air-France, etc., les travailleurs à l'appel des syndicats ont mené de telles actions sans grand enthousiasme d'ailleurs, mais puisque les syndicats ne proposaient pas d'autres formes de lutte, les travailleurs n'avaient le choix qu'entre suivre les mots d'ordres syndicaux ou s'abstenir.

Les Centrales syndicales nous ont présenté des bilans de victoires en chiffrant par centaines de mille les travailleurs ayant participé à de telles « actions », en dressant des listes sans fin de « succès » revendicatifs.

Au début de 1960, l'usine Chausson s'engagea à fond dans la tactique des grèves tournantes. Chaque jour, la cote montait : 100, 150, 300, 380 débrayages. Mais le résultat ? C'est la section syndicale Chausson qui nous le donne. Dans un tract du 4-12-62, elle écrit sous le titre : « A la réflexion de tous » : « Il semblerait aussi que nos mouvements tournants qui ont en 1959-1960, désorienté la direction, étant donné que nous étions dans les premiers à les mettre en application, lui ont permis depuis, non seulement de se ressaisir, mais aussi de pallier, par de nouvelles méthodes, à la réussite de ceux-ci. « Notre action a-t-elle été payante? » En regard du sacrifice qu'ont occasionné les débrayages pour un certain nombre d'entre nous, objectivement, dans l'immédiat, nous disons NON puisque aucun pas en avant n'a été fait vis-à-vis de nos revendications générales qui sont : augmentation générale des salaires, la quatrième semaine de congés payés, les 40 heures sans diminution de salaire, la retraite à 60 ans ».

Pour les champions des grèves tournantes, cet aveu est de taille. Les résultats sont-ils meilleurs ailleurs ?

Non, nulle part ailleurs, durant ces quelques années, les travailleurs n'ont remporté, grâce à la géniale « tactique » des Centrales, de succès importants et marquants.Les seules exceptions durant ces dix ans furent les troisième et quatrième semaines de congés payés. Mais cette exception confirme ce qui précède, car cet avantage fut « accordé » aux travailleurs de la Régie Renault sans qu'ils entrent en lutte. Au contraire, même, pourrait-on dire puisque la tactique du gouvernement et du patronat fut de leur offrir cet avantage pour qu'ils ne participent pas aux luttes déclenchées par ailleurs.

Il faut bien voir qu'avec les horaires de travail actuels, ces avantages, s'ils sont importants pour les travailleurs, coûtent fort peu au patronat (cela représente à peine 2 % du salaire et malgré les

(Lire la suite en page 7)

LE MARCHÉ COMMUN :

Un " nouveau départ " de plus

A défaut d'autre chose, l'année 1963 nous aura légué une profusion de « dates historiques ». Le 23 décembre aura, paraît-il, une place de choix parmi celles — déjà nombreuses — que nous devons au Marché Commun. C'est à cette date-là que les délégués des Six ont signé un accord portant sur la réglementation de la politique agricole commune.

En fait, les quelques douze ministres qui se sont penchés fiévreusement sur la margarine hollandaise, l'olive italienne, le lait allemand, le poulet français, ont fini par signer — pour la date prévue — un savant compromis qui gardait sauf l'honneur du Marché Commun, en faisant faire des concessions aux uns et aux autres en échange de quelques avantages.

C'est ainsi que le gouvernement français a bien voulu admettre le maintien des subventions pour les producteurs de lait allemands, ce qu'il trouvait jusque là inadmissible.

Par contre, les Six se mettaient d'accord pour ouvrir le Marché Commun à 90 % des produits agricoles des pays membres, ce qui avantage l'économie française.

Mais l'avantage le plus important est l'adoption de deux règlements qui permettent de mettre en application les textes d'un « règlement financier » signé le 14 janvier 1962 et qui était resté lettre morte jusque-là.

Ce règlement prévoit un fonds européen pour ce qui est appelé « l'écoulement des excédents ». Dans ce cadre-là, les excédents français deviendraient excédents communautaires. Et l'Allemagne, seconde importatrice mondiale de denrées agricoles, se verrait ainsi obligée de reverser au fonds européen les économies qu'elle pourrait faire en achetant sur le marché international.

Ainsi, loin d'être « debout et assuré », comme l'avait généreusement assuré de Gaulle, le Marché Commun se survit en matière agricole, avançant péniblement dans le labyrinthe des compromis.

« Un nouveau départ », titre « Le Monde » du 25 décembre. Nouveau, et plus le premier justement. Palabres interminables, conférences, congrès, accords, traités, pendant des mois, des années, pour aboutir à... « un nouveau

(Lire la suite en page 8)

« Voix Ouvrière » et les bulletins d'entreprise portant le même titre n'ont comme ressources que le produit de la vente et les soutiens de leurs militants et sympathisants. **« Voix ouvrière »** ne peut vivre et se développer, les bulletins d'entreprise ne peuvent se multiplier que si ces soutiens vont en augmentant. Chaque franc que vous nous enverrez c'est 100 feuilles ronéotypées de plus et peut-être 200 ou 300 travailleurs de plus qui connaîtront **« Voix Ouvrière ».**

Les fonds sont à verser à nos collecteurs, diffuseurs et vendeurs ou à envoyer à notre C.C.P. N° 9424.78. Paris, au nom de Maurice Schroedt.

La femme dans la production :

DOUBLE JOURNÉE, MI-TEMPS ET QUART DE SOLDE

LA presse de ces derniers jours a consacré de nombreux articles au problème de la femme travailleuse et aux incidences que cela peut avoir sur la vie familiale.

Une enquête de l'INSEE révèle qu'en 1958, 4.040.000 femmes étaient salariées permanentes, soit près de 35 % de la classe ouvrière. Elles sont près de 5.000.000 aujourd'hui. 38 % sont des employées, 37 % des ouvrières, 20 % des domestiques.

On trouve les femmes en grand nombre dans certaines professions bien délimitées: 81 % dans l'habillement, 56 % dans le textile, 32 % dans la chimie ou le caoutchouc.

Les femmes employées sont souvent dactylos, standardistes. Elles sont aussi mécanographes, perforatrices, emplois où les primes, qui représentent une part importante du salaire, sont liées au rendement, aux cadences.

La plupart des femmes qui travaillent n'ont pas de formation professionnelle. Pour la jeune fille de 14 ou 16 ans, il n'est pas question d'apprendre un métier, ou alors son apprentissage sera limité essentiellement aux emplois traditionnellement féminins. Un tiers des jeunes filles qui apprennent un métier apprennent la couture, ce qui ne correspond aucunement aux débouchés réels. C'est ainsi que des couturières « diplômées » se retrouvent câbleuses ou soudeuses à la Thomson ou à la C.S.F.

Un seul centre féminin pour la métallurgie existe dans le département de la Seine, alors que dans la branche « lampe, tubes d'éclairage, radio-télévision, appareillage de téléphone et télécommunication » sont employées plus de 60 % de femmes.

Cette non-qualification des femmes permet de les employer presque uniquement à des postes non-responsables. Elles constituent une main-d'œuvre bon marché. Par exemple, sur 185.000 femmes employées dans l'industrie des métaux : 2 % seulement sont cadres, 32 % employées et 66 % ouvrières. Dans l'industrie chimique, où pourtant la situation des femmes serait « la meilleure », elles ne fournissent que 5 à 6 % des 5.700 ingénieurs et des 4.500 cadres supérieurs alors qu'elles représentent 32 % des 205.000 travailleurs de cette branche.

Cette discrimination dans la qualification et la spécialisation professionnelles, entraîne bien entendu une différenciation entre les salaires féminins et masculins. Le principe « à travail égal, salaire égal » a été reconnu en 1946, la loi du 10-12-1952 votée à l'Assemblée nationale a ratifié la Convention Internationale du Travail de Genève qui impliquait l'égalité de rémunération entre hommes et femmes. Mais comme, dans l'ensemble, travailleurs et travailleuses n'occupent pas les mêmes postes, ou sont répartis différemment dans les industries, les salaires sont finalement forts différents. Des chiffres particulièrement éloquents le prouvent :

« Le Monde » des 24/25-11-63 cite une enquête de l'INSEE qui révèle que le salaire moyen des ouvriers est actuellement de 690 F par mois contre 450 F pour les ouvrières ; celui des employés hommes de 820 F contre 620 F pour les femmes employées. Toujours d'après cette enquête, « les moins de 590 F » par mois, constituant 41,5 % du total, représentent 84 % des ouvrières, 60 % des femmes employées contre 30,5 % des ouvriers et 26,1 % des employés.

On voit ainsi très nettement que l'exploitation des femmes travailleuses est encore plus grande que celle des hommes. La bourgeoisie d'ailleurs se charge de développer, à l'aide notamment des journaux féminins qu'elle contrôle, la notion de salaire d'appoint pour la femme : « La place de la femme est à la maison près des enfants et de son fourneau, si elle travaille c'est pour apporter une deuxième paye et il est normal que son salaire soit moins important », telle est à peu près la morale bourgeoise.

Mais, si la femme est de plus en plus une salariée, elle n'est en rien déchargée de ses tâches ménagères et doit toujours s'occuper de son fourneau. La moitié des femmes salariées sont mariées et un grand nombre d'entre elles font donc la « double journée », ce qui aboutit à travailler effectivement 84 heures par semaine (selon « France-Soir » du 4-5-63).

La diminution du temps de travail est de ce fait une revendication toujours mise en avant par les femmes, et on les comprend.

Au lieu de cela on fait beaucoup état du travail à mi-temps qui serait une « solution » pour les jeunes travailleuses.

Ce problème a été discuté à l'occasion des « Assises Nationales du Commerce » qui se sont tenues début décembre. M. Giscard d'Estaing y serait très favorable.

Mais est-ce une solution pour libérer un peu les femmes de leur double journée ? Les femmes qui travaillent actuellement à plein temps le font par besoin. Une enquête faite en 1958 par l'INSEE révèlait que 85 % des femmes qui travaillent le font par pure nécessité. Elles le font parce qu'on y « arrive » à peine avec deux payes. Il n'est pas question pour elles de perdre la moitié de leur salaire.

Alors, la véritable explication de cette publicité faite autour du travail à mi-temps, réside dans la difficulté qu'ont les patrons à trouver du personnel actuellement. Ce qu'ils espèrent, c'est amener sur le marché du travail accepteraient de ne travailler qu'à des femmes non salariées et qui mi-temps. D'après « France-Soir », elles sont 950.000 dans ce cas.

L'hypocrisie des capitalistes n'a pas de limites : si, à les entendre, il s'agit de libérer la femme qui travaille à temps complet d'un certain nombre d'heures qu'elle pourrait consacrer à sa famille, dans la réalité, il s'agit d'amener à la double journée les femmes qui jusqu'à présent ne travaillaient pas encore comme salariées.

On parle donc de réviser les bases de l'allocation de salaire unique, en permettant à la femme qui travaillerait à mi-temps d'en conserver la moitié. On envisage des avantages fiscaux pour les commerçants ou les industriels qui emploieraient un personnel à mi-temps ; d'autres mesures, comme l'abaissement du plafond des cotisations de sécurité sociale pour ce type de salariés sont également à l'étude.

C'est donc ce besoin de main-d'œuvre qui pousse le patronat à envisager le travail à mi-temps, et non pas une quelconque attention pour les conditions de vie des femmes de la classe ouvrière.

D'ailleurs, un travail à mi-temps c'est, au minimum, 20 heures par semaine et souvent 30, à travailler pour un patron, sans compter les heures de trajet perdues (souvent jusqu'à trois heures par jour). Un « mi-temps » de trente heures, ce n'est pas le « mi-temps » pour nous, mais bel et bien l'horaire qui devrait être en vigueur pour tous les salariés dans toutes les entreprises en 1963. Et c'est bien parce qu'ils reconnaissent implicitement que l'horaire actuel de travail est inhumain, que les patrons en viennent à proposer le « mi-temps ».

Pourtant le travail a libéré le femme en lui donnant une indépendance économique, mais le fait pour la femme de participer à la production ne l'a pas déchargée des tâches ménagères qui l'abrutissent encore plus qu'une journée de travail. C'est là un des vieux problèmes soulevés par les militants socialistes depuis des générations, et Lénine écrivait dans « La Pravda » du 4-3-1920, à l'occasion de la Journée Internationale des Femmes : « Faire participer la femme au travail productif social, l'arracher à l'« esclavage domestique », la libérer du joug abrutissant et humiliant, éternel et exclusif de la cuisine et de la chambre des enfants, voilà la tâche principale. Cette lutte sera longue. Elle exige une transformation radicale de la technique sociale et des mœurs. Mais elle prendra fin par la victoire complète du communisme ».

Rien n'est fait actuellement pour libérer vraiment la femme de ses tâches ménagères. Le régime capitaliste est bien incapable de l'en libérer en organisant, par exemple, des restaurants bon marché, des laveries gratuites, des crèches et des jardins d'enfants. Ce sont en majeure partie des investissements « improductifs » et la bourgeoisie se soucie peu de les développer. La femme reste toujours la double exploitée, et, seule, une société ne recherchant pas le profit mais l'épanouissement des individus pourra supprimer cette injustice.

La société capitaliste, en amenant dans les usines un nombre croissant de femmes, n'a pas résolu leurs problèmes, les a même aggravés. Mais elle a créé les bases de leur libération, et cette libération, c'est celle du prolétariat tout entier, car, comme l'écrivait Fourrier, un écrivain socialiste du siècle dernier, on peut mesurer la civilisation d'une société au degré d'émancipation de la femme.

Catherine OLIVIER.

Trois mois d'activité syndicale à la régie Renault

plus personne ne veut se battre pour le communiqué

L'inflation se poursuit. La dégradation du niveau de vie s'accélère et les 4 % accordés par la Régie en vertu des accords, même royalement augmentés de 1 % ne peuvent, et de loin, renverser la situation. Le retard pris par les salaires de la Régie, autrefois les plus hauts, s'accroît : la R.N.U.R., entreprise nationalisée applique fermement et depuis des années un semi-blocage des salaires que vient de renforcer le plan de stabilisation du gouvernement. Des professionnels manifestent avec leur pieds en changeant d'usine.

Mais depuis un an que l'accord d'entreprise a accordé la quatrième semaine de congés payés, les grèves tournantes et les grèves catégorielles qui nourrissaient la « guerre du communiqué », la seule qui intéresse la C.G.T., ont pratiquement disparu de l'usine.

Aussi, dès le début octobre, l'appareil C.G.T. se réveilla et s'agita. Le coup d'envoi de la campagne fut donné par « La Voix de l'Usine Renault », et à sa suite tous les tracts des différentes sections, généralement rédigés au siège du syndicat, rue Yves Kermen, vont reprendre les mêmes points : retour au pouvoir d'achat de 1955, discussions dans les ateliers des revendications et du mode d'action pour créer « l'unité » à la base.

Pourtant pas plus les « 40 heures » que l'augmentation générale des salaires ou le salaire mensuel garanti n'ont besoin de plébiscite. Et pour les obtenir, chacun sait que, face à un gouvernement qui bloque les salaires, un mouvement général de la classe ouvrière est nécessaire.

Et si la C.G.T. reste muette, elle même, sur les buts et les moyens, si elle laisse l'initiative à « la base », ce n'est pas par souci de démocratie, mais parce qu'elle veut susciter des revendications locales, qui prépareront des mouvements catégoriels ou limités.

Aussi quand les commissions exécutives des sections syndicales locales se réunissent, là où elles existent, pour discuter des mots d'ordre et moyens de les propager, des oppositions souvent violentes s'affirment. Les militants révolutionnaires trouvent l'appui des syndiqués qui ont été prévenus de la campagne par le bulletin du militant n° 92, expliquant et les slogans et leur mode d'emploi, sans qu'ils aient eu à en discuter bien sûr. Ils ont constaté par expérience l'inefficacité des petits mouvements, et les quelques réunions élargies tenues dans les ateliers de professionnels (l'organisation est quasi inexistante chez les O.S.) confirme l'hostilité générale des travailleurs. Dans les ateliers, les ouvriers s'expriment en terme brutaux sur la « connerie » des petits mouvements.

Durant tout le mois d'octobre, les militants de base se battent contre cette tactique. Ils savent l'opposition qu'elle rencontre, et quand ils ne sont pas personnellement ébranlés ils sont sensibles à l'hostilité que manifeste les travailleurs envers les grèves tournantes. La commission exécutive du Dpt 70 réclame une réunion de toutes les commissions exécutives locales. La C.E. du Dpt 37 décide un référendum parmi les travailleurs du secteur. Le résultats : 64 % pour la grève générale. Seuls 4 % se prononcent pour les petits mouvements. Enfin une réunion de tous les militants des départements d'outillage, 36, 37, 56, 57, 58, 59, 72, 77, confirment l'opposition des professionnels, habituellement les plus remuants mais aussi les plus prêts aux mouvements catégoriels. Tous, secteurs après secteurs, posent le problème : « Que dire aux travailleurs ? »

Car les grèves des cheminots et des fonctionnaires entraînant des centaines de milliers de travailleurs ont semblé le prélude de mouvements plus importants. Des ouvriers sont venus voir les délégués, leur demander : « pourquoi ne pas faire grève ensemble ? »

Et, si à ce moment là, la R.N.U.R. avait débrayé même partiellement contre le plan gouvernemental, le retentissement aurait été considérable. La menace d'une extension à toute la métallurgie se serait profilée.

Mais si les 35.000 métallos de l'usine de Billancourt étaient prêts à suivre un mouvement lancé par le syndicat dans le cadre général d'une offensive, personne ne voulait remettre en cause la prime de Noël (400 F et souvent plus) pour un mouvement sans lendemain. Très peu étaient prêts à déborder le syndicat et avaient pris conscience de la portée politique d'une grève à un tel moment.

Cependant l'idée d'un mouvement général a encore progressé.

Mais il est vrai que pour la C.G.T. Renault, l'opinion ouvrière ne compte pas. Il lui faut appliquer les directives. Un instant surprise par l'importance des réactions rencontrées, elle a réagi. Un second « Bulletin du Militant » a paru le 6 novembre, posant le problème ouvertement :

« Examinons brièvement quelles sont les idées les plus souvent avancées :

1° Particularisation des luttes préconisées par notre syndicat C.G.T.

2° Mouvement à l'échelle de l'usine de la métallurgie de l'ensemble du pays ».

Mais après les grandes grèves, essayer de démontrer que le plus court chemin pour aller à des mouvements généraux passe par des petites actions, peut rassurer quelques militants, mais cela ne peut vraiment pas prendre auprès des ouvriers.

Mais les bureaucrates syndicaux ont décidé de reprendre les militants en main. Des descentes de permanents ont eu lieu dans les sections par trop remuantes, où dans des réunions extrêmement violentes les opposants furent calomniés.

Enfin tout récemment, dans quelques secteurs, à l'A.O.C., à l'Artilerie, des militants bien dans la ligne, réussirent à démarrer quelques mouvements d'une demi-heure ou d'une heure entraînant quelques dizaines d'ouvriers. Une tentative au département 37 resta sans lendemain. L'hostilité de tous reste trop forte.

Ou en sommes nous ?

Si la trêve de Noël a détendu les esprits, tous les problèmes réapparaîtront après le nouvel an avec plus d'acuité. Pour les bas salaires, l'hiver et ses dépenses posent des problèmes sérieux.

Mais les ouvriers sentent aussi de plus en plus que le problème de l'augmentation des salaires ne peut être résolu à l'échelle locale par des mouvements partiels.

Pour les dirigeants C.G.T., l'échec des grèves trop locales peut les obliger à tenter une apparence de généralisation, soit pour montrer par l'échec d'une tentative mal préparée que les ouvriers ne sont pas prêts, soit pour démarrer quelques mouvements locaux dans le cadre d'une journée d'action, peut-être par exemple d'un mouvement des 3.000 outilleurs de la Régie.

Quelles que soient les variations momentanées de la combativité des travailleurs, et le frein opposé par la C.G.T., tout reste possible. Le mécontentement ne peut que s'accroître ; il finira bien par s'exprimer. Pendant les jours et les mois prochains les difficultés économiques vont s'accentuer, peser de plus en plus. Un seul secteur en grève, appelant les autres a le suivre peut tout déclancher ; c'est le rôle de tout les ouvriers conscients de se préparer à déborder le syndicat.

En 1947 déjà le secteur Colas avait, après être parti seul en grève, entraîné toute l'usine dans la lutte malgré l'opposition syndicale, ouvrant la grande vague de grève de 47 et 48, entraînant la sortie du P.C. du gouvernement.

Aujourd'hui comme hier, bien plus que la satisfaction de quelques revendications, c'est en fait toute la politique du pays qui est à portée des travailleurs de la Régie.

Pierre BERGER.

LIRE LA « V. O. », C'EST BIEN, LA SOUTENIR, C'EST MIEUX.

Demandez les cartes et les timbres de soutien à nos vendeurs, ou en écrivant à la permanence de la « V. O. ».

ECHOS DES ENTREPRISES

LES « échos » publiés dans cette rubrique sont extraits des bulletins « Voix Ouvrière » qui paraissent régulièrement dans un certain nombre de grandes entreprises de la région parisienne et des autres centres industriels importants.

En effet, le présent périodique représente l'élargissement de l'activité que des militants ouvriers mènent dans leurs entreprises au moyen de ces bulletins, depuis plusieurs années déjà en certains endroits.

La dégénérescence des partis dits ouvriers, la sclérose des appareils syndicaux se manifestent en premier lieu dans leurs tracts et leurs journaux d'entreprise ou d'atelier, tracts et journaux qui n'expriment plus depuis longtemps ni les préoccupations, ni les sentiments, ni les intérêts des travailleurs.

C'est pourquoi, fin 1956 — alors que sur les ordres d'un Premier ministre « socialiste » les avions français bombardaient Port-Saïd, alors qu'aux applaudissements du parti « communiste » français les tanks russes écrasaient l'insurrection hongroise, alors que le premier avec la complicité du second envoyait les jeunes travailleurs français se battre en Algérie — parurent les premiers bulletins « Voix Ouvrière », simples feuilles polycopiées recto verso, destinées à faire entendre dans les usines la voix des ouvriers révolutionnaires.

Depuis, le nombre de ces bulletins n'a cessé de croître. Leur présentation est toujours la même : au recto, un éditorial commun — pour l'essentiel celui du présent journal —, au verso, des échos locaux se rapportant à chaque entreprise et commentant les faits majeurs de la vie de l'usine, dénonçant l'exploitation quotidienne et ses agents directs ou indirects, analysant et critiquant d'un point de vue révolutionnaire la tactique des centrales syndicales.

Ces bulletins paraissent tous les quinze jours, certains depuis plusieurs années, d'autres depuis quelques mois à peine, et tous ont rencontré, malgré l'opposition souvent violente des bureaucraties syndicales et politiques, un accueil favorable auprès des travailleurs qui peuvent ainsi connaître et vérifier les idées révolutionnaires sur les problèmes concrets qui se posent à eux journellement à l'atelier ou au bureau.

C'est pourquoi ces bulletins doivent se multiplier et paraître dans de nouveaux secteurs : partout où des prolétaires sont soumis à l'exploitation du capital. Expression d'une tendance révolutionnaire au sein du mouvement ouvrier, les bulletins « Voix Ouvrière » sont ouverts à tous les militants qui se réclament de la lutte des classes, à tous les travailleurs conscients.

RÉGIE RENAULT (Billancourt)

SECURITE DE L'EMPLOI

Chaque fois qu'un service est dissous, c'est un drame pour ceux qui en font partie. Où seront-ils reclassés ? Dans quelles conditions ? : Dans celles du nouvel arrivé, à qui l'on fait bien sentir qu'il a une grande chance d'avoir été « repêché », ce qui lui vaudra de passer en tête pour le mauvais boulot et en queue pour la rallonge. Comme finalement la plupart d'entre nous passe par ce stade à un moment où à un autre, cela permet à la Direction d'exercer un joli chantage pour nous inciter à rester bien sages.

Il serait temps d'en terminer avec ce petit jeu.

L'insécurité que l'on fait planer sur nos têtes sous prétexte de modifications des structures avec les suppressions de postes que cela implique est inadmissible.

Bien sûr il est séduisant de pousser les anciens dehors (et dans certaines branches on est vieux à 35 ans) et de les remplacer par des jeunes bourrés d'illusions que l'école leur a données, qu'on investit d'une autorité supérieure à celle des anciens, mais à qui on donne une paye bien inférieure.

Non contente de nous diviser par des catégories professionnelles le plus souvent factices, la Direction veut encore nous diviser davantage en aiguisant l'antagonisme des âges.

Il n'y a pas plus de jeunes blancs-becs que de vieux jetons, il y a des travailleurs que leur travail doit faire vivre dignement.

Pas de promotion en flèche suivie de déboulonnage encore plus rapide. Sécurité de l'emploi. Garantie du salaire !

●

LES DERNIERS QUARTS D'HEURE

Dans certains secteurs de l'A.O.C. et l'Artillerie, les travailleurs partent à 6 heures les mercredis et jeudis et aussi une demi-heure plus tôt les vendredis.

Cela n'est pas généralisé, mais montre bien notre volonté de diminuer la journée de travail. Les deux quarts d'heure des mercredis et jeudis gênent particulièrement car avec le manque de transport, un quart d'heure de plus cela veut dire un train de loupé et rentrer encore plus tard chez soi.

●

TRAVAUX FORCES

La maîtrise a affirmé que les ouvriers qui quitteraient l'usine plus tôt le soir du réveillon ne toucheraient pas leur paye du 25-12 ou du 1-1 (c'est-à-dire qu'ils seraient considérés comme s'ils avaient été absents la veille). Il est honteux que la maîtrise se soit prêtée à cet odieux procédé d'intimidation et de maîtres-chanteurs. Elle n'ignore pas que l'ouvrier qui a travaillé au minimum 6 h. la veille et 6 h. le lendemain d'un jour férié est considéré comme ayant normalement travaillé et le salaire de la journée fériée lui est dû. C'est le règlement et il n'existe aucune disposition qui donne droit à la Direction d'agir autrement.

Il s'est avéré que les ouvriers qui ont malgré tout quitté l'usine deux heures plus tôt ont été sanctionnés par des avertissements. Dans aucune usine, cette année, les patrons n'ont fait cadeau de la moindre petite heure à l'occasion des fêtes de fin d'année. Là où les horaires ont été modifiés, cela a été fait avec obligation de récupération. Mais que des ouvriers qui veulent quitter plus tôt en renonçant à leur salaire, soient empêchés de le faire et se voient sanctionnés, cela relève du régime du travail obligatoire.

Nous subissons depuis un certain temps un accroissement de brimades et cette mesure en fait partie. En renforçant de la sorte ce qu'elle appelle la « discipline », la Direction ne vise qu'à briser notre combativité. Mais nous pensons qu'elle va à l'encontre de son but et qu'un de ces jours elle aura à se rappeler le fameux dicton : tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse.

ET ILS LE FONT EN NOTRE NOM !

Un tract diffusé vendredi dernier par la C.G.T. nous apprend qu'au nom des « intérêts des travailleurs » la Direction du C.E. a congédié trois membres de son personnel pour... « incapacité ».

Comment ces messieurs nous feront-ils croire qu'ils viennent seulement de s'apercevoir de l'incapacité de gens qu'ils emploient depuis 10 et 15 ans (c'est le cas) ? Comment peuvent-ils se targuer aujourd'hui de leur « honnêteté » vis-à-vis des travailleurs si, pendant tout ce temps, ils ont gardé des « incapables » ? C'est donc que, sciemment, pendant des années, ils ont été « malhonnêtes » ? Et si, au contraire, ils ne se sont pas aperçus de cette « incapacité » plus tôt, c'est donc, simplement, que ce sont eux les incapables.

Loin de se blanchir par les arguments spécieux qu'ils emploient, ils n'ont réussi qu'à susciter l'indignation de ceux qu'ils prétendent défendre. Ce n'est pas la première fois qu'ils agissent de la sorte, d'ailleurs. Ils n'hésitent pas à employer pour leur propre compte les méthodes de patron de combat qu'ils s'empressent de dénoncer — verbalement — ailleurs. Et chacun est en droit de penser que les vrais motifs de ces licenciements n'ont rien à voir avec la valeur professionnelle des intéressés.

D'ailleurs la réputation des dirigeants du C.E. dans ce domaine n'est plus à faire. Il s'y déroule une valse du personnel digne de la pire des « boîtes ». Et comme par hasard, c'est toujours le petit personnel qui se trouve en cause : changements d'emplois avec diminutions de salaire, blocage de promotion, congédiements sous des prétextes futiles pour réembaucher ensuite à des taux inférieurs, sont monnaie courante.

Ils ne feront jamais avaler aux travailleurs que c'est « respecter scrupuleusement la confiance qu'ils leur ont accordée » que de commettre de telles malpropretés.

PAS DE PAPIERS... DES ACTES !

L'avis 2734 de la Direction nous demande de lui indiquer quels sont les cours que nous aurions éventuellement pris à l'extérieur de la Régie depuis 1959 (donc en dehors de son contrôle), afin d'en effectuer un recensement.

Ceci n'est pas nouveau et il y a quelques années déjà, nous avons eu droit — dans le même ordre d'idées —, à une magnifique feuille que nous devions remplir avec le maximum de sérieux, en donnant des précisions sur nos possibilités annexes, ceci afin de pouvoir occuper le poste auquel nous serons le plus apte.

C'est vraiment touchant de se préoccuper ainsi de notre sort !

Mais nous savons que tout cela n'est que de la poudre aux yeux. Nombre d'entre nous sont capables de passer une commission, certains même l'ont déjà passée avec succès, mais pour avoir la place, c'est une autre histoire !... Quand le travail baisse on nous invite gentiment à essayer de trouver nous-mêmes un point de chute.

Alors, un peu moins d'hypocrisie ! Et si la Direction envisage honnêtement notre reclassement, qu'elle l'organise au lieu de mettre des bâtons dans les roues pour justifier sa propre impuissance.

CITROËN

NE PAS CROIRE AU PERE NOEL

Grand remue-ménage dans les services : c'était la distribution rituelle de l'augmentation annuelle. Chacun supputait ses chances, le montant du pourcentage, etc...

Comment cette augmentation est-elle accordée ?

D'abord, à la tête du client. Si on sait que vous rechignez, que l'organisation de la maison vous brime, que votre paye vous paraît être insuffisante, en bref, si vous n'avez pas l'esprit « Citroën », on vous expliquera dans un beau sermon que la maison n'admet pas le mauvais esprit et que, finalement, seule la mansuétude de vos chefs vous empêche d'être flanqué à la rue.

Quant à cette augmentation, on verra si dans trois ou six mois, vous vous êtes amendé, etc...

Ensuite si vous avez été absent pour maladie ou pour tout autre cas de force majeure, on vous dira que votre rendement ayant été insuffisant, il serait anormal d'être augmenté comme les camarades, donc même report aux calendes quant à l'augmentation.

En bref, l'augmentation est accordée ; et elle est accordée suivant notre docilité. Qu'en penser ?

Il faut vous dire d'abord qu'elle est hors de proportion avec l'augmentation du coût de la vie d'un jour de l'an à l'autre et qu'en plus, elle ne suffira pas à étancher les hausses à venir. Ensuite persuadons-nous que cette augmentation, si elle est accordée, coûte un minimum à la Direction. Elle lui évite tout simplement d'avoir à faire face à des revendications massives dans le courant de l'année. Bien sûr, pas question de refuser de l'argent du patron, mais cela ne doit pas nous empêcher d'en réclamer chaque fois que nous en avons besoin.

L'échelle mobile des salaires, c'est-à-dire l'augmentation parallèle des salaires à celle du coût de la vie doit être notre revendication première. A chaque augmentation du biftek, réclamons une augmentation de salaire. A ce rythme le plancher du patron sera usé avant une année.

(Extrait de la V.O. Citroën n° 162)

SNECMA (Paris XIII)

DANS LES BUREAUX !...

Dans toutes les usines, les services mécanographiques sont renommés pour leurs cadences et pour l'intensité du travail.

A la S.N.E.C.M.A. Kellermann, nous ne passons pas au travers de la règle. Il faut dire que tout est organisé pour nous faire produire.

La chiourme est assurée par une jeune personne, que tout le monde craint. Comment a-t-elle été nommée à ce poste, ça mystère ! Mais ce qui n'est pas mystérieux, c'est son rôle dans le service. L'application de sa discipline.

Si la Direction a accordé deux demi-heures dans la journée, pendant lesquelles les employées peuvent se détendre, cela n'est pas par bonté d'âme, mais pour assurer son travail. Pourtant il arrive qu'en dehors de ces deux demi-heures, nous ayons besoin d'aller aux W.C. ; eh bien si cela dure trop longtemps, on vous envoie chercher dans cet endroit.

C'est beau la S.N.E.C.M.A., et au fond si nous ne nous laissons pas faire, ce n'est pas une petite pistonnée qui peut imposer sa loi. Nous venons au bureau ou à l'atelier pour gagner notre vie et non pas pour subir les brimades.

La Direction trouve toujours quelqu'un, pour effectuer ce sale boulot. Mais c'est aussi à nous de savoir nous faire respecter.

(Extrait de la V.O. S.N.E.C.M.A. n° 25)

CHAUSSON (Gennevilliers)

GARANTIR NOTRE VIE

Janvier, c'est la période des bilans. Pour la direction, l'année passée ainsi que la précédente a été bonne et prospère. Comme elle est pour la continuité dans ce domaine, elle a pris des garanties. Jusqu'à présent elle n'a pu nous enchaîner directement à ses machines et nous baillonner. Elle nous a donc jeté un os à ronger sous forme de primes et autres misères qu'elle a pris soin d'envelopper dans un accord dont le but est d'essayer de maintenir la coexistence pacifique dans les ateliers. Bien sûr, ces quelques miettes valent mieux que rien, mais n'est-il pas aberrant de nous contenter de ces riens et de céder l'essentiel à une poignée de parasites ?

Pour nous le bilan serait plutôt au passif. La quatrième semaine de congé que nous avons obtenue grâce à l'action des mineurs a été absorbée par l'augmentation de la productivité et l'intensité accrue des cadences, sans compter les horaires élevés.

Dans les années passées comme dans celles à venir, Chausson a un objectif précis : maintenir les salaires dans le triste état où ils sont, garantir ses profits en les accroissant sans cesse. Les moyens employés ? Toujours les mêmes ! Nous diviser en accordant la rallonge à certains (titres rares d'ailleurs) et en faisant des promesses à d'autres. Que la direction nous divise, c'est son rôle. Mais malheureusement nous avons trop souvent accepté cette division même dans notre façon de lutter, en particulier en faisant des grèves tournantes ou catégorielles.

Si nous ne voulons pas que le bilan de l'année prochaine ressemble à celui de l'année passée, il faut que nous sachions surmonter ces divisions qui nous affaiblissent et qui nous condamnent à des luttes stériles. Notre force principale vis-à-vis du patronat c'est, outre notre détermination, notre nombre. Or, pour unir nos luttes, nous devons commencer par unifier nos objectifs. Nous avons des revendications telles l'augmentation substantielle (de l'ordre de 200 francs) de nos salaires, la réduction de la durée du travail et surtout l'échelle mobile des salaires ! Ce ne sont pas là des revendications ne concernant que quelques uns d'entre nous, elles nous concernent tous, quelle que soit notre catégorie et quel que soit notre lieu de travail.

Et pour que ces revendications ne restent pas des vœux pieux, nous devons nous préparer à lutter sérieusement et efficacement. Quand nous aurons pleine confiance en notre force, quand nous serons prêts à l'utiliser, alors seulement nous pourrons nous créer des conditions de vie décentes.

(Extrait de la V.O. Chausson n° 155)

PANHARD (Paris-XIII)

AU VOL !

Notre cantine a le triste privilège d'être une des plus chères et des plus mauvaises de la région parisienne, ce qui n'empêche pas son gérant de faire tout ce qu'il peut pour nous faire digérer le plus mal possible ce que nous y ingurgitons.

Comme pour les billets de métro, on nous fait payer plus cher les tickets achetés au détail. Si par malheur nous oublions d'acheter un carnet ou si simplement, nos finances ne nous le permettent pas, on nous pénalise. On pénalise aussi ceux qui, pour ne pas faire la queue, achètent leur ticket à l'atelier, en le payant 10 centimes de plus.

La Direction et le gérant se moquent de nous sans pudeur. Nous devons être entièrement libres d'acheter le nombre de tickets que nous voulons, quand nous le voulons (ou quand nous le pouvons). Si cela entraîne des frais supplémentaires (ce qui n'est pas du tout prouvé), ce n'est pas à nous de payer.

Car si nous sommes obligés de prendre nos repas à la « bonne table » Panhard, c'est que ce dernier a besoin de nos 9 heures par jour et 5 jours par semaine ; pour que les voitures puissent sortir de l'usine et que les profits, eux, rentrent dans les coffres.

Si nous pouvions choisir notre table, nous ferions preuve d'un meilleur goût.

(Extrait du n° 25 de la V.O. - Panhard.)

C.A.F.L. (Saint-Chamond)

SOLIDARITE

Le 31 décembre 1964, les 1.400 ouvriers de l'usine du BOUCAU, risquent de se trouver sans travail. Ainsi en a décidé le grand patron de la C.A.F.L.

Alors que les discours des ministres ne parlent que de décentralisation, les Forges de l'Adour vont fermer leur porte pour être reportées dans l'ensemble sidérurgique de Dunkerque.

Il est certain que les 1.400 ouvriers ne vont pas s'exiler dans le Nord avec leurs familles alors qu'ils habitent une région plus clémente, qu'ils se sont tant bien que mal logés, qu'ils ont toute leur famille dans la région.

Cela faisait 13 ans que la fermeture était annoncée. Maintenant qu'elle devient une réalité, l'inquiétude règne car pas plus pour les travailleurs des Forges de l'Adour que pour tous les autres, il n'y a pas de garantie de salaire.

Rien n'est prévu. La dernière nouvelle est que TURBOMECA fasse installer une usine qui emploiera 800 ouvriers. Les frais d'installation seraient assurés par des groupements de la localité. Et les 600 autres ouvriers ? Et qui sera élu, qui ne le sera pas pour se faire exploiter ?

Les syndicats de l'usine de Boneau, dans une lettre publique qu'ils adressent aux travailleurs de la CAFL de la Loire, nous demandent de les aider et d'envisager de lutter avec eux. Nous sommes de tout cœur avec les travailleurs du Boneau mais le problème de la garantie de notre salaire ne peut être arraché à nos patrons que dans une lutte d'ensemble. Que nous soyons OS de CAFL, mineur de St-Etienne ou fondeur du Boucau, il faut que notre salaire nous soit versé quelles que soient les fluctuations de la production et des reconversions.

Les capitalistes jonglent avec leurs milliards. Nous sommes en droit d'exiger que n'existe plus la catégorie « chômeur ». Mais ce serait en premier aux centraies syndicales à ne pas laisser les principales revendications telle la garantie de la qualité de salarié pour la semaine des quatre jeudis.

Ceci ne peut être obtenu que par une lutte sérieuse et ce n'est pas des lettres de pieux souhaits qui pourront la remplacer.

QUI ARRIVERA LE PREMIER ?

Des papillons syndicaux couvrent les murs de l'usine, des vestiaires etc.,. sur le thème de la diminution du temps de travail et de la semaine de 40 heures.

Et pourtant d'aucuns se rappellent qu'en 1936, la classe ouvrière a arraché cette fameuse semaine de 40 heures, à l'époque des tandems, à l'époque où n'existaient ni l'énergie atomique, ni les spoutniks.

Alors, camarades, allons-nous continuer à nous laisser exploiter 48 heures et plus par semaine ? L'homme arrivera-t-il sur la lune avant que nous n'arrachions à nouveau la semaine de 1936 ?

(Extrait de la V.O. CAFL n° 9)

HOSPICES CIVILS (Lyon)

PAIEMENT DES HEURES DE GREVE

Notre paie de décembre a été sérieusement écornée par la retenue de nos journées de grève, et nous le ressentons encore plus cruellement en cette période de dindes et de cadeaux. Par-dessus le marché, nous ne touchons pas cette année la prime de Noël. Ce n'est pas que nous tenions aux primes qui ne sont qu'une part de notre salaire que la Direction nous verse selon son vouloir (et le fait qu'elle nous la supprime cette année en eest la meilleure preuve). Au contraire, nous estimons qu'il faut revendiquer leur intégration dans le salaire de base. Mais le résultat, c'est quand même la dinde maigre.

Dans nos prochains mouvements, sachons nous en souvenir en inscrivant en tête de nos revendications, le paiement des heures de grève.

(Extrait du n° 6 de la V.O. HCL)

BERLIET (Lyon)

LE DROIT A LA DETENTE

Un ouvrier qui travaille à la ville, a un déplacement de son lieu de travail à la cantine d'à peu près 1/4 d'heure. Celui qui va au self-service doit encore attendre 1/4 d'heure ou plus pour pouvoir se servir. Il lui reste 15 à 20 minutes pour manger, car il faut pointer à l'heure.

Mais nous n'avons pas l'intention de manger avec des lance-pierres, ni de nous détraquer l'estomac, pour faire plaisir à la Direction. L'heure du repas est pour nous un indispensable moment de détente, et nous devons exiger que le temps du trajet pour aller manger soit compté en franchise en plus de notre coupure, et payé intégralement. Mais il reste, de toute façon, que c'est le pointage du midi qui est responsable de cet état de choses et que seule sa suppression peut y remédier. Cela s'est déjà fait d'ailleurs dans plusieurs entreprises.

PAS TRES LUMINEUX

« Plein Phare », le journal du P.C.F. de Berliet, consacre la plus grande partie de sa page 2 à un appel à la « vigilance » lancé aux « ouvriers et mensuels Berliet », les mettant en garde contre la « Voix Ouvrière ».

Naturellement, les rédacteurs reprennent leurs insinuations malveillantes habituelles. Remarquons simplement qu'elles relèvent du plus profond mépris pour les jeunes.

Mais, sur le fond, que nous reproche l'organe du P.C.F. ? de préconiser la grève générale.

Il y a déjà là une déformation. Nous avons toujours dit que nous étions pour la généralisation des luttes, ce qui veut dire unir le plus grand nombre de travailleurs sur des objectifs qui sont communs à tous. Nous n'avons jamais « conseillé » de grève générale. Celle-ci se réalise dans l'action.

Les dirigeants du P.C.F. et de la C.G.T. nous disent qu'ils sont pour la grève générale, à condition qu'elle soit bien préparée. Nous prétendons, nous, qu'on ne prépare pas une action générale en proposant des revendications particulières et catégorielles, et des mouvements isolés.

Pour que les travailleurs obtiennent satisfaction, il faut qu'ils soient le plus grand nombre possible dans l'action et ils ne peuvent se rassembler que sur les objectifs qui sont communs à tous.

Tout le reste n'est que du bla-bla-bla.

(Extrait du n° 50 de la V.O. Berliet).

CIFTE - LCF (Lyon)

PAS D'AMENDE DEGUISEE !

L'année vient de se terminer. Ceux qui d'entre-nous ont réussi à ne pas manquer, à ne pas avoir de retard, ont été brillamment récompensés avec... 80 francs.

Mais que signifie une firme d'assiduité ? Quand nous sommes en retard, on nous pénalise déjà sur notre paye. Quand nous manquons une journée, on ne nous la paye pas.

De toute façon, nous sommes bien obligés d'être assidus à notre travail, si nous voulons manger, mais pour que la Direction attache tant d'importance à quelques minutes par-ci par-là, c'est bien que notre travail a pour elle une très grosse valeur. Alors, on aimerait qu'elle le paye un peu mieux, tout au long de l'année !

(Extrait du n° 19 de la V.O. CIFTE - LCF).

ANTAR Donges (Loire-Atlantique)

NE PAS TRAVAILLER CONTRE NOUS-MEMES

On raconte (mais que ne raconte-t-on pas ?) que les chefs de fabrication feraient effectuer par leurs ouvriers, pendant les « postes doublés », des travaux ne relevant en aucune façon de leurs spécialités respectives. On verrait ainsi des pompistes, chauffeurs, opérateurs, etc., jouer du pinceau pour refaire une beauté très relative au matériel de nos actionnaires, se faire la main sur pelles et brouettes dans des travaux de maçonnerie, ou effectuer des travaux d'entretien et de réparation autrefois confiés à du personnel d'atelier (personnel en nombre décroissant comme chacun sait... ou devrait le savoir !)

C'est bien sûr l'intérêt de nos patrons : davantage de travail, au même prix, avec une personnel de moins en moins nombreux. Mais ce n'est pas l'intérêt des CAMARADES LICENCIES d'industries voisines pour manque de travail, c'est-à-dire de gagne-pain ! Ce n'est pas non plus NOtre intérêt... ni la marche à suivre pour décrocher la semaine de 40 heures ; ni un bon moyen d'améliorer la qualification des ouvriers. Qu'en pensent nos camarades postés ? Qu'en pensent nos syndicats ?

(Extrait de la V.O. Antar n° 4)

MICHELIN CLERMONT-FERRAND

CONTRE UN HIVER DE MISERE

Les fêtes de Noël et du Jour de l'An sont passées. Nos problèmes subsistent. Pour nos salaires réduits au plus strict minimum, les dépenses nouvelles amenées par l'hiver (chauffage, vêtements, etc...) sont presque impossibles à supporter. Michelin le sait bien, qui l'an dernier a accordé une prime de froid de 100 F en février.

Il n'a pas voulu, alors, soulager notre gêne ; cela, il s'en moque bien. Mais la grève des mineurs menaçait. Le mécontentement l'inquiétait. La grève des mineurs est loin maintenant, et il est bien improbable que nous obtenions la prime de nouveau.

Pourtant, avec les retenues diverses, nombre d'entre nous n'ont ramené les dernières quinzaines que 240, 250 F. Comment faire vivre une famille avec cette paye ?

La majorité d'entre nous travaille soit chez un patron, soit aux champs pour s'en tirer. Mais, même avec des journées de 12 à 14 heures, nous y arrivons de moins en moins. Et tous nous sommes mécontents.

Certains ateliers, comme VDA, VDO, VDS, VDT et les finisseurs, ont tenté d'obtenir localement quelques satisfactions. Fort du plan de stabilisation Michelin se montre intransigeant. Alors que faire ?

Quelles que soient les différences de notre travail, nous voulons tous une même chose : un salaire enfin décent et des conditions de travail plus humaines. La direction a montré qu'elle ne cèderait pas à un mouvement local quelle que soit notre ténacité et la solidarité financière de nos camarades.

En ce moment « l'ACTION » journal de la C.G.T. préconise « des mouvements de courte durée, répétés souvent, ce qui limite le manque à gagner des travailleurs et gêne considérablement la direction ».

Nous ne faisons pas grève pour faire des économies ou gêner la direction, mais pour obtenir satisfaction. Or, non seulement Michelin pratique le blocage des salaires dans l'usine, mais encore il l'impose à tous les sous-traitants de la région.

Voici 10 ans qu'à l'échelle du pays on organise des grèves dites tournantes. Où en sommes-nous ? Où en sont les autres travailleurs ? Parcourons le chemin fait depuis que certains dirigeants ont découvert la géniale tactique des mouvements à l'économie : 250 F.

250 F pour faire vivre une famille pendant 15 jours. Est-ce là une paye ? A coup sûr, il nous faut choisir d'autres moyens plus sérieux et plus efficaces si nous ne voulons pas être réduits à la misère en travaillant dur.

(Extrait du n° 97 de la V.O. Michelin.)

CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE (Saint-Nazaire)

LEGALEMENT INTERDITE, SPECTACULAIREMENT ORGANISEE...

Quoi ? La mendicité ? Oui... Les « circonstances » conduisent les délégations inter-syndicales devant les préfets, inspecteurs du travail et sous-préfets pour répéter : donnez-leur aujourd'hui le pain quotidien. Le chœur est attendrissant et que répondent en substance les délégués du gaullisme ? De plus en plus grand sera le nombre de vos mandants qui ne gagneront plus leur pain à la sueur de leur front. Faute de travail pour tous, l'A.S.S.E.D.I.C. pourvoira aux défaillances.

Licenciements dans toutes les entreprises sous-traitantes, réduction d'horaires des dessinateurs Atlantique, liquidation des Fonderies, naufrage de l'entreprise Thiriet sont autant de mesures appliquées par Pinczon pour arracher à son gouvernement toujours plus de « monnaie de singe ». Il livre au compte-gouttes ses commandes encartonnées.

Le chantage patronal est si grotesque que chacun arrive à douter de la gravité de la situation qui reste cependant réelle.

Trois mesures immédiates s'imposent :

1° La revalorisation immédiate du pouvoir d'achat des travailleurs.

2° La réduction de la durée hebdomadaire du travail.

3° L'avancement de l'âge de la retraite.

Il y a de nombreux autres moyens humains, accessibles et logiques. Mais la logique n'est jamais la règle de ceux qui se gargarisent de leurs propres formules concurrentes. Nous répétons ces explications en nous appuyant sur trois références.

1° Dans l'organe fédéral mensuel F.O., on traite de la construction navale sans rien proposer.

2° Les tracts de la C.G.T. sont rédigés par des retardataires (leur bonne foi n'est pas en doute) qui s'éclairent encore à la lampe à pétrole.

3° La C.F.T.C. préconise dans tous ses documents : l'instauration d'une planification socialiste (?) par Messieurs les capitalistes bien-pensants ; la tactique, à ce jour imposée, des aveugles d'en-haut reste : grèves tournantes, particularisation de l'action pour aboutir à... « un Président de fer ». Le sain raisonnement de la base se confirme : action généralisée sur des objectifs précis : LA GREVE GENERALE BIEN PENSEE POUR CHANGER DE REGIME.

Le comportement du patronat gavé de profits et de stupidité, du gaullisme jouant son rôle avec les mimes autour d'un général auréolé, les faits et gestes d'une religion qui se veut « conciliante » conduisent inexorablement la classe ouvrière à une économie *rénovée* dans laquelle les loisirs font leur entrée par la porte basse du chômage.

Bonne année.

(Extrait du n° 92 de la V.O. Chantiers de l'Atlantique)

CABLES DE LYON (Lyon)

LA PRIME DU PERE NOEL OU LE SALAIRE DE L'OUVRIER

Lorsque nous disons que le système des primes est néfaste et que nous devons en revendiquer l'intégration dans le salaire de base, certains camarades ne comprennent pas et disent que cela reviendrait à perdre les primes.

Mais nous n'y tenons que parce que ce sont elles qui nous permettent d'avoir à peu près de quoi vivre et de quoi joindre les deux bouts sur toute une année. D'ailleurs, nous constatons à nos dépens que le taux des gratifications baisse chaque année, et rien ne nous garantit que nous les toucherons à l'avenir, sans compter qu'elles se prêtent à toutes les manœuvres de la Direction qui peut les amputer à sa guise.

Pourtant, les grates ne sont pas des cadeaux, malgré les airs généreux du patron lorsqu'il nous les donne. C'est une part de notre salaire qu'il nous retient arbitrairement tous les mois pour nous la restituer à un moment ou à un autre de l'année, suivant le cas.

Mais imaginons un seul instant que nous ayons la même attitude chez le boucher : sur chaque achat, je vous retiens un certain pourcentage du prix, et si l'année n'a pas été trop mauvaise, si la viande servie a été toujours de bonne qualité, si mon patron m'a bien payé, et si vous avez été bien aimable, alors, peut-être ... je vous rendrai cette somme... Alors ? ? ? Il n'est pas douteux que le boucher ne se laisserait pas attendrir.

Au lieu d'en être réduits à guetter anxieusement une somme qui prend une allure d'aumône, nous aussi devrions avoir cette réaction face à la méthode patronale. La somme que l'on nous donne actuellement sous forme de prime nous est due et l'inclure dans le salaire en assurerait au moins la garantie, sans aucune restriction.

(Extrait du n° 83 de la V. O. Câbles de Lyon.)

QUAIS ET DOCKS (Marseille)

SALAIRE MENSUEL GARANTI... POUR TOUS

Les permanents de l'E.M.C. font à l'heure actuelle l'objet de licenciements. Jusque là cette catégorie de travailleurs pouvait se croire à l'abri des attaques des patrons. Le statut de permanent garantissait entre autre le salaire, qu'il y ait du travail ou non. Mais il n'y a pas de statut valable s'il n'est pas appliqué à l'ensemble des travailleurs.

La division en catégories : permanents, professionnels, occasionnels, etc... permet aux patrons de nous battre séparément quand besoin s'en fait sentir pour eux.

Cette fois-ci c'est aux permanents, qui ont des conditions de travail relativement meilleures qu'ils s'attaquent.

La lutte des permanents contre les licenciements ne peut nous laisser indifférents, à l'E.M.C. comme dans les autres compagnies, où les patrons ont ceci de commun de nous exploiter et de nous diviser. Elle nous intéresse tous et nous devrions en profiter pour qu'en luttant pour garantir l'avenir des uns, nous puissions assurer celui de tous en revendiquant le salaire mensuel garanti (le statut de permanent ou d'un autre nom) pour tous. Pas de licenciement — Salaire garanti — pour tous les travailleurs des Docks.

(Extrait du n° 13 de la V.O. Quais et Docks.)

NEYRPIC (Grenoble)

LA REORGANISATION... SUR NOTRE DOS

La direction vient dans le cadre de sa réorganisation de trouver une solution de génie qui touche les manœuvres équipiers. Elle a purement et simplement supprimé ce poste en faisant passer les équipiers en journaliers Ce passage, bien sûr, n'est pas sans entraîner divers changements.

— premièrement les manœuvres perdent 60 F sur leur salaire (la prime d'équipier) ;

— deuxièmement le travail des manœuvres sera efectué par les manutentionnaires qui paraît-il, aux dires de la direction, n'auraient pas suffisamment de travail.

Que la direction fasse passer les manœuvres équipiers en journaliers, cela est acceptable mais à la seule condition que ce soit sans perte de salaire. Ces 60 F n'étaient pas en trop. En fait, la direction continue sa réorganisation sur notre dos. Elle use et abuse d'une situation qui lui est particulièrement favorable pour imposer une exploitation accrue.

Mais que M. Glasser ne s'y trompe pas ; toutes les années ne s'appellent pas 1963. Il en est même qui s'appellent 1936.

(Extrait du n° 12 de la V.O. Neyrpic.)

PERMANENCE :

Tous les SAMEDIS de 16 h à 20 h
29, rue Château-Landon
— PARIS (X^e) —

PTT (Grenoble)

HEURES ET MALHEURS SUPPLEMENTAIRES !

Comme toutes les fins d'année, avec les vœux et les cadeaux, le travail aux P.T.T. devient particulièrement infernal.

Pour les préposés, les P.T.T. nous ont demandé de faire 1/2 heure supplémentaire avant le début de la distribution afin de trier tout le courrier, et elle nous propose soit de payer cette 1/2 heure en heure supplémentaire, soit la récupération en temps.

Les salaires sont si déficients aux PTT que la plupart d'entre nous a choisi le paiement en heures supplémentaires.

Or, si nos salaires sont bas, ce ne sont pas les heures supplémentaires qui les font augmenter, bien au contraire, puisqu'on nous demande de plus en plus de travail et que nous voyons tous les jours notre pouvoir d'achat diminuer.

Le problème vient effectivement des bas salaires des PTT qui repoussent ceux qui s'y embaucheraient éventuellement et le résultat en est un manque de personnel permanent, donc des conditions de travail lamentables et un rendement intensif pour un salaire piteux, tout au long de l'année. Evidemment c'est la catastrophe impossible à camoufler pendant les périodes de grosses pointes. De toute façon, même avec un personnel suffisant tout au long de l'année, nous nous rendons bien compte que le travail est plus volumineux à cette période et que nous serions donc obligés de travailler plus, l'inconvénient n'est pas là, dans la mesure où nous récupérons en temps majoré, la période de pointe passée.

De la même manière que les paiements sont majorés quand nous faisons des heures supplémentaires, comme indemnisation, les temps que nous récupérons doivent l'être aussi. Nous n'avons pas à sacrifier nos loisirs qui sont déjà bien maigres et c'est même la seule chose pour laquelle nous travaillons : avoir le temps et les moyens de vivre.

Bien sûr, ce qu'il nous faut ce sont des salaires décents, mais ce ne sont pas des expédients comme les heures supplémentaires auxquels nous devons avoir recours, mais à une vraie lutte pour une augmentation des salaires qui en vaille la peine.

(Extrait du N° 11 de la V.O. Grenoble.)

LORRAINE-ESCAUT (Noisy-le-Sec)

LES CAROTTES DE LA SAINT SYLVESTRE

Nous allons bientôt toucher la prime de fin d'année (0,70 % du salaire annuel et un mois double pour les mensuels). Bien entendu nous ne sommes pas dupes de la générosité patronale ! Que représentent ces sommes à côté des profits énormes que la direction encaisse sur notre dos ? Rien d'autre qu'une part infime. Et nous considérons ce « cadeau » comme une partie de notre dû gratté sur notre salaire pendant toute l'année. De plus il n'y a pas de petits profits pour nos exploiteurs : qui a quitté l'usine en cours d'année n'a évidemment pas sa part à la prime, autant de gagné pour L.E.

Ce n'est pas une « carotte » qui peut nous satisfaire : ce qu'il nous faut à tous c'est un salaire décent et qui ne soit soumis à aucune condition, c'est-à-dire avec les primes intégrées aux salaires.

(Extrait de la V.O. Lorraine-Escault, n° 9).

CSF (Issy-les-Moulineaux)

DE QUI SE MOQUE-T-ON ?

La cantine de Guynemer est, aux dires de certains, la mieux de tous les centres CSF. Ce n'est pas l'avis d'un bon nombre de rationnaires, au moins sur certains plans. Déjà le remplacement des carafes de vin par des quarts capsulés ne s'est pas fait sans heurts et ce n'est qu'après maintes discussions que le changement fut décidé.

Le manque de petites cuillères s'est fait sentir, lors du « repas amélioré » (il n'y en a pas assez pour tout le monde), et si nous ne nous en apercevons pas d'habitude c'est uniquement parce que nous en avons rarement besoin.

Par contre, ce que nous constatons tous les jours, c'est l'absence totale de couteaux (la cantine de Guynemer est sans doute une des rares de la région parisienne où l'on ait à le déplorer). Absence inadmissible, mais encore plus inadmissible est la raison invoquée : « les ouvriers les volent » ! ! ! Cela dit sur un ton très sérieux par les bureaucrates militants syndicaux et ouvriers du C.E. Cet « argument suprême » était déjà utilisé pour justifier les carafes de vin. Outre le mépris qui l'inspire, cet argument ne tient pas, car comment se fait-il que dans les autres cantines les rationnaires aient des couteaux, etc... ? Sommes-nous une race spéciale d'ouvriers (les Prolétarium-Kleptomanus, peut-être) ? Si, effectivement, ces psychologues des foules ont des preuves formelles et irréfutables de la culpabilité des ouvriers, alors il convient de ne leur donner qu'un banc et une table, le couvert, assiette et verre compris étant à leur charge. Il convient aussi d'embaucher quelques flics qui vérifieront si nous n'emmenons pas en sortant un chariot ou une table.

(Extrait du N° 54 de la V.O. C.S.F. Issy-les-Moulineaux.)

PTT (Toulouse)

POUR UNE ACTION VERITABLE

Il y a trois semaines dans les divers services de l'administration nous avons participé à la journée d'action des P.T.T. décidée par la C.G.T. Cette journée s'est traduite par des délégations porteuses de pétitions que nous avons signées. Heureusement peu d'entre nous attendaient un résultat positif de ce moyen d'action, il faut dire qu'il ne furent pas déçus.

Les directions syndicales incapables d'organiser, de diriger la classe ouvrière dans un véritable combat, ne peuvent, pour justifier leur raison d'être, qu'organiser un perpétuel mouvement.

Des militants F.O. et C.G.T. l'ont fait chez Renault au département 37 où 70 % des ouvriers se sont prononcés pour la grève générale et à Air France dans un atelier où les travailleurs ont répondu oui à la grève générale dans une proportion de 90 %.

Ainsi le temps de nos délégués serait bien employé, et s'ils ne veulent pas eux-mêmes organiser un tel référendum parmi nous, rien ne nous empêche de le faire de notre propre initiative.

(Extrait du n° 4 de la V.O. - P.T.T. Toulouse)

RHONE POULENC (VITRY-SUR-SEINE)

NE PAS SE LEURRER

Vendredi matin 27 décembre, à l'appel des syndicats, nous nous sommes rassemblés devant la Direction locale pour protester encore une fois contre la double retenue des heures de grèves.

Nous n'avons rien obtenu. Pensions-nous même obtenir un résultat avec une action de ce genre ? Non, et c'est la raison pour laquelle nous n'étions pas plus nombreux (guère plus de 300, horaires et mensuels). Trois remarques s'imposent à la suite de cette manifestation :

— Les revendications initiales de 40 heures et 20 % d'augmentation ne sont plus avancées qu'accessoirement, on se bat maintenant pour récuperer l'argent prélevé sur la prime.

— Le représentant de la CFTC déplore qu'un mouvement n'ait pas eu lieu à l'échelon du trust et propose publiquement aux autres syndicats de l'organiser, ce serait déjà quelque chose, mais force nous est de constater que cette initiative vient bien tard, car la CFTC a appelé avec la CGT à participer aux mouvements limités.

— Lorsque le secrétaire de la CGT a demandé de se disperser et de rentrer dans les ateliers (il n'a pas dit bien sagement mais le ton y était).

La plupart des camarades ont protesté et souhaitent une démonstration plus vigoureuse, ce qui se comprend.

Les syndicats ont démontré, force chiffres à l'appui, la justesse des revendications déposées en novembre : 20 % (nous disons nous, 200 F pour tous) et retour aux 40 heures. Mais ils savent que ce n'est pas par des petits mouvements, genre grèves tournantes, qu'on les obtiendra, mais nous, par contre, nous ne voulons pas nous battre pour des haricots ; nous devons amener les syndicats à organiser à l'échelon national un mouvement suffisamment puissant pour arracher ces revendications importantes.

L'argument assurant qu'un mouvement national n'est pas mûr, qu'on « verra » dans 6 mois ou un an, que si l'on déclenchait ce mouvement maintenant, on risquerait un échec, etc..., ne tient pas. Il faut un minimum d'honnêteté : ou bien nous ne voulons pas nous battre et l'on ne doit pas risquer des échecs locaux qui ne peuvent que décourager les plus combattifs, ou bien l'on pense que l'action est possible. Si nous sommes capables de faire de petites grèves en sachant que nous n'obtiendrons rien, que les dirigeants syndicaux nous fassent confiance, nous sommes d'autant plus capables de participer à une véritable action qui, elle, serait à la mesure de nos revendications, mais surtout qu'ils ne nous disent plus que nous aurons ce qu'il nous faut avec des débrayages d'une demi-heure devant la direction locale.

(Extrait du N° 17 de la V.O. Rhône-Poulenc.)

DESFOSSÉS (Issy-les-Moulineaux)

DROIT DE GREVE A PART ENTIERE

La limitation du droit de grève est à l'ordre du jour et cela évidemment pas seulement en France, mais dans tous les pays capitalistes, y compris les plus avancés.

Un article de la « Vie Ouvrière » n° 1006 nous signale qu'au Danemark le tribunal du travail de Copenhague condamnait à 420 F (42.000 anciens) d'amende chacun des 514 travailleurs des chantiers navals de la capitale. Motif ? Ils avaient eu l'audace de faire grève 15 jours afin d'appuyer leurs revendications de salaire.

Mais les organisations syndicales sont en partie responsables de pareils états de faits, et si les tribunaux peuvent agir de la sorte, c'est pour la raison bien simple que les syndicats ont signé antérieurement des textes les engageant vis-à-vis des patrons.

Dans notre corporation l'article 901 de la Convention collective stipule qu'en cas de conflit aucune mesure, telle que cessation, réduction, limitation ou ralentissement du travail, et quelle que soit la nature du conflit, ne peut être prise par l'organisation syndicale ou les ouvriers, sans passer par la commission de conciliation. C'est la signature de ce texte, aggravé par la trop fameuse « déclaration commune », par la fédération du Livre, qui nous lie et nous musèle, car si nous voulions faire état de nos revendications à la direction et que pour les appuyer, nous voulions faire grève, ou simplement organiser un débrayage, nous serions placés dans une situation « illégale ».

Pour le simple fait qu'ils avaient débrayé une heure pour soutenir l'action de leurs camarades des machines taille-douce, les ouvriers des services préparatoires de ce même service ont reçu une lettre de la direction les avisant qu'ils étaient en infraction avec la convention collective.

La C.G.T. peut crier à la limitation du droit de grève et signaler ce fait dans les différents pays capitalistes, nous pourrions l'inviter à la lecture de la convention collective et à regarder de plus près quels accords la puissante fédération du Livre a signés.

De notre côté nous devons tout faire pour dénoncer la convention collective et la déclaration commune, car ces textes nous lient et nous empêchent de mener une action d'ensemble efficace, nécessaire à l'aboutissement de nos revendications générales.

Nous le répétons, la période de dénonciation de la convention vient à propos, pour rejeter ces fameux accords, dont le contenu est une restriction au droit de grève.

(Extrait du n° 79 de la V.O. Desfossés.)

SAVIEM (Saint-Ouen)

ON AMENAGE (L'HORAIRE) OU ON DEMENAGE

En guise d'étrennes, il serait question que la Direction nous offre la semaine de 45 heures... avec une paye en conséquence bien sûr, car à la SAVIEM les cadeaux ne sont jamais gratuits. Il n'y a pas si longtemps, deux mois à peine, nous faisions dix, onze, voire douze heures par jour. Il fallait constituer les stocks. Aujourd'hui, c'est un autre son de cloche.

Cahin-caha, la Direction assure la réalisation de son plan de déménagement. Qu'il y ait dans tout cela une belle pagaille, cela ne fait guère de doute. A chaque fois qu'il y a un loupé, on réajuste en étirant ou en taillant l'horaire des travailleurs, dont la bonne volonté est inépuisable — semble-t-il.

C'est donc le personnel qui, une fois de plus, fait les frais de ce genre d'opérations. Mais puisque la Direction réalise tant bien que mal son plan de décentralisation, qui nous mettra, selon toutes probabilités, à la rue dans quelques dizaines de mois, avons-nous, nous, un plan de défense à lui opposer ?

PRIME ... OU FRIME ?

Il y a eu des mécontents lors du paiement de la prime trimestrielle de décembre. Outre qu'il y a eu de brillantes variations dans le montant de la prime, selon l'assiduité, on a vu des choses encore plus curieuses. C'est ainsi que le calcul de la prime partant du 14 septembre, un travailleur embauché le 15 n'a pas droit à un seul centime, même s'il a travaillé sans interruption jusqu'au jour de paiement de la prime. C'est le règlement, paraît-il.

Mais pour nous c'est un vol manifeste ! car la prime fait partie de notre salaire, c'est une retenue que la Direction se permet de faire sur notre paye, et selon un calcul dont elle fixe seule les modalités. Pour être du salaire différé, la prime n'en est pas moins une partie intégrante de notre salaire, nous l'avons gagnée et suée chaque jour. Et grâce au système compliqué du calcul de la prime, la Direction peut ainsi, « légalement », priver un travailleur de ce qui lui est dû.

La lutte contre cette forme arbitraire de rémunération passe par l'intégration des primes dans le salaire.

INTEGRATION DES PRIMES DANS LE SALAIRE.
SALAIRE MENSUEL GARANTI.

(Extrait du n° 41 de la V.O. Saviem.)

ASSISTANCE PUBLIQUE

LES MUNICIPAUX ONT DROIT...

Avec la rentrée des nouvelles diplômées, nous pensions avoir des services de nouveau complets au point de vue effectifs. Mais nous nous sommes aperçus qu'en réalité les défections étaient beaucoup plus importantes que les arrivées.

Pourtant chaque année, une grande partie de l'effectif Agent hospitalier essaie de rentrer aux cours préparatoires, puis municipaux. Mais chaque année, les examens deviennent de plus en plus difficiles et il y a de plus en plus d'échecs. Avec cela, l'A.P. peut se glorifier d'avoir des infirmières d'élite !

Il manque des infirmières diplômées en quantité et la formation se fait de plus en plus restreinte. Jusqu'à cette année, il fallait deux années de C.P. pour avoir le droit de rentrer aux cours municipaux. Cette année, il faut trois années de cours préparatoire.

Il est normal que la formation théorique ait une grande valeur et qu'elle compte aux yeux de l'A.P. autant qu'une formation pratique, mais puisque cette formation est obligatoire, elle doit être prise sur le temps de travail et non pas sur le temps de loisir, déjà restreint à l'A.P. Quant à la formation pratique, il est encore plus illogique qu'elle soit prise sur le temps de loisir.

Les surveillantes préfèrent avoir dans leur service des « préparatoires aux municipaux » plutôt que des « bleues », les préparatoires faisant n'importe quel travail. Elles peuvent être « bonne à tout faire » ou « soignante » selon les besoins du service. Nous devons exiger qu'elles ne soient que stagiaires et que leur travail soit celui de futures «soignantes».

Ce n'est que par notre aide que le statut des « préparatoires » sera amélioré. Nous devons donc les aider et les défendre.

(Extrait du n° 38 de la V.O. A.P.)

GENÈVE (Ivry)

UNE AUGMENTATION QUI PART EN FUMEE

Les 2 % d'augmentation généreusement accordés par la Direction il y a quelque temps sont partis en fumée lors de la régularisation trimestrielle de la Caisse de Sécurité Sociale. Nous ne pouvons à cette occasion que répéter :

Ce qui manque à nos salaires, ce qu'il nous faut pour vivre plus dignement, ce ne sont pas les miettes qui peuvent tomber de la table des patrons, ni ce que les patrons cèdent avec les gré-grèves que dirigent les centrales syndicales, mais 200 F par mois soit 1 franc de l'heure.

Et si, par notre lutte, nous arrivons à obtenir satisfaction, nous saurons défendre nos intérêts et ce qui a été acquis par notre lutte ne partira pas si facilement en fumée que cela !

(Extraits du n° 63 de la V.O. Genève)

FERMETURE ÉCLAIR PETIT-QUEVILLY

LE JOINT

A la dernière réunion des délégués du personnel et de la direction, la question de nos salaires a été de nouveau posée. Des chiffres auraient été avancés et ils feraient apparaître un retard de nos salaires, par rapport au coût de la vie, de près de 20 %. Cela n'a rien d'étonnant et nous sommes à même de nous en rendre compte à la fin de chaque semaine. Encore faut-il préciser que les chiffres avancés en réunion n'auraient été établis qu'en partant de juillet 1957. Il est certain qu'aujourd'hui il nous manque au moins 200 F par mois ou 1 F de l'heure. Mais nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes pour voir combler ce retard. Nous n'avons rien à attendre de la bonté et de la grande compréhension de nos patrons. La direction déclare que nos salaires ont rigoureusement suivi l'évolution du coût de la vie, ce n'est pas notre avis. Nos salaires actuels nous permettent à peine de satisfaire les mêmes besoins que nos parents, pourtant depuis, des besoins on nous en a créés d'autres. Que l'on nous donne alors les moyens de les satisfaire. Nous ne pouvons plus être satisfaits de « nonos » donnés que lorsque l'on nous sent vraiment trop insatisfaits. Il nous faut donc avec cette nouvelle Année nous préparer sérieusement pour obtenir de quoi vivre décemment et souvenons-nous que seule la lutte paye.

(Extrait du N° 58 de la V.O. Fermeture Eclair.)

ASSURANCES GÉNÉRALES
(Paris-Richelieu)

LES COMPTES D'APOTHICAIRES

Dans son discours d'adieu, M. Roux nous disait avec le plus grand sérieux que l'assurance automobile était déficitaire, mais que, grâce à leur bonne gestion, les A.G. avaient moins perdu que les autres compagnies.

Pour nous, employés, cette affirmation était grotesque. Nous sommes bien placés pour savoir que les tarifs augmentent tous les six mois, que les délais de paiement des sinistres sont toujours aussi longs ; pendant ce temps, nos salaires sont de plus en plus à la traîne par rapport à la hausse des prix.

Mais on peut tout de même se demander sur quel artifice la comédie du déficit des assurances, en particulier des assurances automobiles est fondée. Pour cela, il est intéressant de lire l'enquête publiée dans « Libération » du 5 décembre 1963 et intitulée : « Le bluff du déficit des assurances ». C'est à cette enquête que nous empruntons les renseignements suivants.

Il faut remarquer tout d'abord que les assurances ne manquent pas de protection en haut lieu. En effet c'est le ministre des Finances, Giscard d'Estaing qui, en février 62 a lui-même cautionné le soi-disant déficit des assurances. Il publiait un bilan établi sur 15 ans et démontrant, pour la tranche automobile, un déficit moyen annuel de 92 milliards d'anciens francs ! Ceci pour obtenir la liberté des tarifs et leur relèvement.

L'apparition de ce chiffre de 92 milliards d'anciens francs de déficit est provoquée par la comparaison des recettes annuelles d'une part (primes + revenus des capitaux placés) avec les dépenses constitués par les sinistres versés augmentés des réserves techniques et des frais de gestion.

La farce montre l'oreille et nous commençons à comprendre. En additionnant dans la colonne dépenses les sommes versées et les réserves techniques, les compagnies assimilent aux frais réellement versés, les frais qu'elles prévoient avoir à verser dans les mois et les années à venir, lorsque les jugements de culpabilité seront rendus. C'est comme si nous comptions comme dépenses d'un mois, les frais du mois plus le loyer du mois prochain plus les impôts à payer dans trois mois. Il est évident que dans ces conditions notre déficit proportionnellement à notre modeste salaire, serait bien plus considérable que les 92 milliards du ministre. A l'école primaire on nous a appris qu'on ne pouvait pas additionner des nombres représentant des quantités de nature différente. C'est à croire que le Ministre des Finances n'a pas été à l'école, puisqu'il additionne des sommes versées et des prévisions de dépenses pour l'avenir.

Les « dépenses » des assurances sont d'autant plus exagérées par l'addition des réserves techniques que celles-ci sont très supérieures aux frais qui seront réellement payés par la suite. En effet lorsqu'un accident met en cause plusieurs véhicules assurés à des compagnies différentes, chacune d'entre elles estiment les dégâts et inscrivent la somme correspondante dans la rubrique « réserves techniques ». Lorsque la culpabilité sera établie, une seule compagnie paiera les frais, ou chacune une partie des frais.

La concurrence que les compagnies d'assurance se livrent entre elles, de même que l'excellente tenue de leurs actions en bourse qui ont augmenté de 40 % pendant les deux dernières années, démentent quotidiennement le « déficit » des assurances. Alors, que les patrons ne viennent pas nous dire que les 5,13 % étaient tout ce qu'ils pouvaient faire pour nous.

(Extrait du n° 15 de la V.O. A. G.

ROUSSEL - U.C.L.A.F.
(Romainville)

NOS DELEGUES... AU PIED DU MUR

Le numéro de décembre d'Uclaflash est, en grande partie, consacré à la grève des ouvrières d'Uclaf. Et de pleurnicher sur « ces femmes travailleuses, ces mères embauchées avec des salaires de famine, avec l'affreuse incertitude du travail du lendemain, du pain pour les enfants », etc.

Nous sommes bien d'accord : nous avons tous, à Uclaf, des salaires de famine, mais il s'agit bien de pleurnicher sur notre sort ! Les larmes n'ont jamais fait beaucoup d'effet sur le patron, car depuis que le Parti communiste en verse et essaie de nous en faire verser, Roussel aurait certainement cédé !

Bien sûr : « ... une grande idée a pris corps : l'idée de l'union de toutes... » Mais pour nous c'était l'idée de l'union de **tous** : nuance importante, et le lyrisme continue !... L'enthousiasme a soulevé leurs forces, et toutes, résolues, disciplinées ont décidé de leur action sur la base des idées justes que leurs camarades du syndicat et leurs camarades communistes leur amenaient...

Nous nous permettons de faire des réserves quant à la justesse des idées et à la décision. Quand on n'a que l'alternative de lutter seules en s'exposant à des sanctions ou d'arrêter la lutte sans rien risquer, avouons que nous n'avons pas tellement le choix. Si on avait fait peser dans la balance la généralisation de la lutte à toute l'usine, notre décision aurait été toute autre et aurait eu alors une valeur.

Et quand le même tract nous dit « bien des hésitants, bien des hommes ont pu apprécier la combativité de leurs camarades... nous ne pouvons que constater que les hésitants, ce sont bien les syndicats. Car, en effet, où avons-nous lu dans tous les papiers distribués, un appel à la généralisation de la lutte ? Peut-être entre les lignes ?

Et quand ils terminent en disant « ... à leur tour ils ne resteront pas inactifs... » S'ils ne sont pas plus affirmatifs c'est qu'ils savent qu'en ayant délibérément rendu inefficace le mouvement des ouvrières ils ont saboté tous les mouvements qui auraient pu avoir lieu s'ils avaient mené la lutte loyalement.

Alors qu'on ne nous parle pas (tract CFTC) de l'action à organiser pour le 9 janvier. Pour cela il faudrait peut-être que nous soyons organisés déjà depuis un certain temps pour que cette action ne se borne pas, comme l'an dernier, à quelques entrées retardées à 400 ou 500, prévues la veille d'ailleurs.

Après cela nous n'avons qu'une chose à faire : c'est d'aller trouver nos délégués dans chaque secteur et les forcer à nous dire franchement ce qu'ils pensent faire. Et si leurs réponses sont toujours aussi vagues, organisons-nous sans eux, car si nous les attendons, cela risque d'être long !

(Extrait du n° 36 de la V.O. UCLAF)

CSF (Levallois)

A QUAND LES 40 HEURES ?

Le 18 décembre les différents syndicats nous appelaient à élire nos délégués du personnel. A cette occasion nous avons eu droit à une abondante littérature qui vantait les avantages des différentes « boutiques » et qui permettait aux différentes centrales syndicales de développer leurs positions. Dans ces tracts la C.G.T. en accord avec la C.F.T.C. nous propose le retour «progressif» aux 40 heures. En 1936 les travailleurs par leur action unie obtenaient les 40 heures « d'un seul coup ».

De nos jours, par rapport à 1936, la productivité a plus que doublé et nous faisons 48 heures et plus. Pour la C.G.T. les moyens sont conformes à la fin car elle déclare : «... seul le développement des luttes par ateliers, par service, bureaux, laboratoires permet de créer les conditions nécessaires pour réaliser les grandes actions d'envergure » (tract du 12-12-63) ; grèves tournantes maintenant, grèves généralisées plus tard ; cela fait près de 10 ans que les sirènes cégétistes nous susurrent ce doux chant. Après la trahison des mineurs par les appareils syndicaux ils ne trompent plus personne.

Le retour immédiat aux 40 heures comme première étape de la diminution du temps de travail est possible aujourd'hui, il ne dépend que de nous. Mais seule une action commune de toute la classe ouvrière pourra faire plier Etat et Patronat.

(Extrait du n° 11 de la V.O. C.S.F. LEVALLOIS)

CRÉDIT LYONNAIS
(Paris-Richelieu)

LA MACHINE HUMAINE

Il ne paraît pas un seul procès-verbal du Comité d'Etablissement ou de la délégation du personnel, sans que des réclamations concernant nos conditions de travail soient posées.

En effet dans de nombreux services nous avons à supporter qui une mauvaise insonorisation, qui les courants d'air, qui un chauffage trop fort, qui encore un mauvais éclairage.

A toutes nos réclamations la direction répond, soit en faisant intervenir le Service Technique, qui fait d'ailleurs ce qu'il peut, soit le plus souvent en disant « qu'il s'agit d'un local provisoire ». Ou bien encore elle reconnaît que nos conditions de travail sont mauvaises, mais qu'elle ne peut mettre son personnel ailleurs, manquant de place. C'est sans doute pour cette même raison que nous devons travailler au milieu d'échelles et dans les odeurs de peinture lorsque des travaux sont entrepris.

Il est possible que le Crédit Lyonnais manque de locaux, mais nous n'avons pas à en faire les frais, en attendant que l'annexe de Levallois soit construite.

En tout cas, pour les machines, on trouve de la place. Il est vrai qu'entre la machine et l'homme, il y a une grosse différence. La direction pourrait toujours dire à l'ordinateur qu'elle ne peut « le mettre ailleurs » : si cette machine n'a pas le cubage d'air nécessaire, une température de X degrés, elle ne veut rien savoir pour fonctionner et tous les arguments de la direction n'y changeront rien. L'homme, lui, pense, est sensible au raisonnement. Il travaille tout de même s'il fait, soit trop froid, soit trop chaud.

Seulement, il ne faudrait pas pour cela que l'on nous traite comme des bestiaux et il y a une chose que la direction peut faire immédiatement c'est de réduire la journée de travail de 2 heures dans tous les services où des conditions normales de silence, de chauffage ou d'hygiène, ne sont pas respectées.

A moins qu'elle ne préfère que nous allions nous installer avec nos dossiers dans une des salles ou trône un ordinateur...

(Extrait du n° 38 de la V.O. CREDIT LYONNAIS).

AIR FRANCE
(Orly-Nord)

POUR UN BILAN POSITIF

Une nouvelle année de travail a commencé. Si nous jetons un regard en arrière nous ne pouvons que constater amèrement qu'il n'y a eu aucune évolution positive en ce qui concerne nos salaires, nos conditions de travail. Nous sommes même obligés de reconnaître que nous sommes en régression.

Rien d'étonnant à tout cela. D'un côté l'Etat et le patronat se sont promis de ne rien céder aux travailleurs. De l'autre, nous constatons qu'aucun mouvement revendicatif n'a été mené véritablement.

Pourtant au cours de la grève des mineurs du mois de mars-avril, le patronat et l'Etat n'avaient qu'une peur, c'était de voir se déclencher un vaste mouvement général de tous les travailleurs. Il n'en fut rien. On connait maintenant le triste résultat de la grève des mineurs.

Chez nous à Air-France, entre novembre 62 et novembre 63 il y a eu 6 % d'augmentation, c'est-à-dire 0,13 F pour l'échelle 1, échelon 1. En novembre 62 nous aurons besoin de 1 F de plus par heure ou 200 F par mois.

Maintenant nous sommes en 1964, notre pouvoir d'achat a diminué, nos conditions de travail se dégradent.

Sans être statisticien il nous est facile de voir que le bilan 63 de nos profits aura été négatif, pour l'ensemble de la classe ouvrière.

Mais cette année 63 nous aura montré, au travers des diverses luttes menées par les travailleurs et dirigées par les bureaucrates syndicaux, quels sont les moyens à employer pour satisfaire nos revendications principales.

Les grèves isolées, par secteurs, ou grèves tournantes ont démontré leur faillite.

Aujourd'hui, seul un vaste mouvement généralisé avec la menace d'extension dans la force et le temps, unissant tous les travailleurs, peut amener le patronat et le pouvoir d'Etat à céder.

Il nous appartient, et nous le pouvons, de participer à la création d'un vaste FRONT UNI DE TOUS LES TRAVAILLEURS si nous ne voulons pas que le bilan 64 soit lui aussi négatif.

(Extrait du N° 35 de la V.O. Air-France.)

C. A. F.
(Rue Viala, Paris-XV)

IMPOSE ! ET IL TE SERA ACCORDE

Après les enquêteuses, les mécano-comptables réclament le départ anticipé d'une demi-heure. Evidemment le problème général de la réduction des heures de travail ne serait pas résolu pour autant, toutefois ce départ anticipé compenserait en partie le fait que le travail des mécano-comptables est particulièrement pénible.

Mais il ne suffit pas d'exprimer ses désirs pour que satisfaction soit aussitôt accordée. Certes, si nos collègues sont décidés il ne sera pas difficile de faire plier la Direction, l'exemple des enquêteuses l'a prouvé. Encore faut-il être ferme et décidé.

Le meilleur moyen d'imposer à la direction le départ anticipé, c'est encore de le lui imposer dans les faits. Que les mécano-comptables partent tous une demi-heure plus tôt : c'est le seul moyen pour que la direction, malgré les moyens légaux dont elle dispose, entérine un état de fait auquel elle ne saura rien changer.

(Extrait du n° 50 de la V.O. - C.A.F.)

THOMSON
(Gennevilliers)

SI ÇA GAGNE PAS, ÇA DEBARRASSE !

Certains d'entre nous ont acheté à l'occasion des fêtes du matériel électro-ménager et radio au service des ventes du personnel. Nombreux sont ceux qui se sont plaints des prix pratiqués, qui sont en général à peine moins élevés que ceux du commerce.

Le magnétophone exposé dans la vitrine de la cantine est proposé dans le commerce pour quelques centaines d'A.F. en moins chez LAG (soldeur parisien bien connu). On nous cite encore que des postes Radialva étaient vendus au « Printemps » à des prix plus avantageux.

Les ventes au personnel sont nombreuses à cette époque, ne doutons pas que tous ces petits bénéfices supplémentaires permettent aux actionnaires de la TH de s'offrir quelques extras pour leur Noël, à notre compte.

•

UNE FOIS PAR AN,

Mardi 24 à la cantine, c'était paraît-il, le repas de fin d'année. Si c'est un repas amélioré pour la direction, pour l'ensemble du personnel, cela est apparu comme ce qui devrait nous être servi quotidiennement.

Il est trop facile, en nous servant des repas en-dessous de la moyenne tout au long de l'année, de nous faire croire à un repas de gala le jour où ce n'est que correct.

Simple mise au point.

(Extrait du n° 131 de la V.O. THOMSON).

S. N. C. F. (Région Parisienne)

MOUVEMENTS PARTIELS ET GREVES TOURNANTES

La grève des agents autonomes de conduite fut un échec.

Personne à vrai dire, même pas eux-mêmes, n'avaient espéré un plein succès. Les conditions dans lesquelles cette action fut engagée laissaient prévoir une telle issue. Il n'est pas besoin de boule de cristal, ni de marc de café pour deviner le résultat d'une grève lancée, non seulement par un syndicat somme toute assez peu influent, même chez les roulants, mais aussi contre la volonté des autres centrales.

La C.G.T., en particulier, n'a pas ménagé sa peine, ni sa propagande, pour démontrer, non seulement l'erreur des autonomes, ce qui était juste et nécessaire, mais pour saboter purement et simplement leur action, allant jusqu'à se justifier par tract des raisons — purement démagogiques — qu'elle avait de ne pas s'associer à cette grève de Noël.

Il est évident, bien que beaucoup pensent le contraire, qu'une grève au moment des grands départs n'est psychologiquement pas recommandée. Mais il n'y a pas lieu d'axer son opposition à la grève des autonomes uniquement sur une question de date. C'est se servir d'une excuse qui a sa valeur, mais pas au point d'en faire son cheval de bataille pour camoufler adroitement d'autres motifs.

En fait, les syndicats ouvriers ne tiennent pas à relancer, à l'heure actuelle, les mouvements. D'autres sujets les préoccupent : le plan minimum d'action, parallèle à celui des partis, en vue de l'élection du président de la République. La C.G.T., tant que ce problème ne sera pas résolu définitivement, fera le dos rond à F.O. pour prouver sa bonne volonté d'entente et pour ne pas gêner, par son attitude, les tractations politiques sur ce problème.

Quant à la C.F.T.C., qui suit les mouvements pour ne pas perdre le contact, elle est tout heureuse de cette stagnation qui lui permet de jouer son rôle : celui de syndicat conformiste et intégré qui discute gentiment mais ne frappe jamais.

Ce que nos fédérations n'ont pas dit, ce sont les véritables raisons qui ont fait du mouvement autonome un échec : son isolement et son caractère corporatif. Non seulement isolement sur le plan national, mais également au sein de notre corporation, et mieux encore dans le personnel spécialisé de conduite.

C'est une preuve de plus de l'inutilité des mouvements partiels et corporatifs.

Mais comment reprocher aux autonomes une action par ailleurs pratiquée couramment par les autres syndicats sous la forme de grève tournante, secteur par secteur, entreprise par entreprise, lorsque ce n'est pas service par service ?

(Extrait du N° 99 de la V. O. S. N. C. F.)

S.N.C.F.
(Chapelle - triage)

NOTE AU CHEF DE GARE PRINCIPAL

Nous avons eu le droit pour la fin de l'année aux adieux de notre chef de gare principal.

Après nous avoir transmis un martial « au revoir », il nous félicite pour notre esprit d'équipe « comme sur le stade », sans « lequel aucun travail productif n'est possible ». Suivent les considérations sur la « grande famille cheminote », et des remerciements pour notre participation au jeu de « l'équipe », et d'avoir accordé notre confiance au capitaine qu'il était.

Tout ce qu'on peut souhaiter à ce monsieur, en guise d'adieu, c'est de sortir au plus vite de l'enfance. Car c'est un spectacle affligeant que de voir un homme adulte prendre le lieu de l'exploitation capitaliste pour un stade et le labeur que nous fournissons pour un jeu de boy-scouts.

Car un prolétaire apprend de bonne heure à ne pas plus croire au père Noël qu'à la grande famille cheminote, quant à la solidarité — celle de tous les exploités, cheminots ou pas — elle nous suffit.

Notre chef de gare a également tort de nous remercier pour la confiance que nous lui avons accordée, paraît-il. Car de toute façon nous n'avions pas le choix, personne ne nous avait demandé notre avis.

Quant à la bonne marche de la S.N.C.F. à laquelle nous contribuons, eh bien, nous avouons à notre grande honte, « nous nous en foutons complètement ». Nous sommes là uniquement pour gagner notre subsistance, et n'ayant pas la candeur d'un chef de gare principal, nous ne nous croirons jamais sur un terrain de sport Mais au fait, tout bien réfléchi, est-il si naïf qu'il veut bien le paraître, ou ne serait-ce pas plutôt nous, qu'il prend pour des gamins.

(Extrait du N° 10 de la V.O. Chapelle-triage.)

La faim dans le monde, Malthus ou Marx ...

Petite pilule ou révolution socialiste ?

UN problème est à l'ordre du jour dans nos patries bien nourries : la faim des peuples des pays dits sous-développés.

En réalité il ne s'agit pas d'une préoccupation désintéressée, mais de crainte. On craint tous ceux qui ont le ventre vide et qui regardent avec envie les riches contrées du « monde occidental ».

Etudes sur études constatent la formidable explosion démographique des pays du Tiers Monde, explosion qui, faute d'un développement parallèle de l'économie, rend ces masses dhéséritées encore plus affamées et leur nombre encore plus considérable.

Les chiffres sont éloquents : alors que la population croît en raison de 3 % par an dans la zone sous développée, ce qui signifie 60 millions de nouvelles bouches supplémentaires à nourrir, le revenu national est loin de suivre le même rythme. De ce fait, le pouvoir d'achat d'un Africain ou d'un Asiatique n'est que le quinzième de celui d'un Européen, et cet écart augmente d'année en année. Ce « pouvoir » d'achat ne suffit même pas à satisfaire les besoins les plus élémentaires. 70 % de la population mondiale est sous-alimentée, 24 % souffre d'une famine permanente.

La stagnation de l'économie et la misère qui en découle jointes à cette explosion démographique, préparent une autre explosion, politique cette fois, qui risque de bouleverser le monde, y compris celui des Occidentaux.

Pour désamorcer la « poudrière asiatique », certains sociologues se sentent le devoir de chercher des remèdes. Comment arrêter l'évolution qui mène vers une catastrophe inévitable ?

Dans la jungle des prouesses intellectuelles qui, pour la plupart, masquent un aveu d'impuissance, deux « solutions » semblent avoir capté la faveur des « théoriciens ».

Tous les moyens... y compris la suppression des soins médicaux

Les partisans de la première tiennent le raisonnement suivant : s'il y a sous-alimentation dans le Tiers-Monde, c'est que la nourriture n'y existe qu'en quantité limitée, alors que la population se multiplie de façon excessive. Plus il y aura d'hommes, moins ils auront à manger. Le Tiers-Monde est surpeuplé et chaque nouveau-né étant un candidat supplémentaire à la ration qui, elle, n'augmente pas ou peu, rien d'étonnant si la misère croît.

Dès lors, le remède s'impose : puisque le mal provient de ce qu'il y a trop d'hommes, la solution est de limiter leur nombre, et ceux qui restent pourront manger à leur faim. Dans le domaine des propositions concrètes, cette théorie prend parfois des formes particulièrement cyniques. Un dénommé Vogt, auteur d'un livre intitulé : « la faim du monde », constatant qu'une des causes de la poussée démographique dans les pays sous-développés est l'introduction de quelques acquisitions de la thérapeutique moderne et surtout des vaccins contre les maladies épidémiques, propose « la limitation des naissances par tous les moyens, y compris la supression des secours et soins médicaux aux nations prolifiques. » (Cité par A. Sauvy : Malthus et les deux Marx).

Quand l'avortement devient "moral"

Sans aller jusqu'à accepter cette proposition extrême, la plupart des pays impérialistes ont pris officieusement parti pour cette solution malthusienne en faisant une propagande systématique en faveur de l'utilisation des contraceptifs et pour l'avortement dans les pays « surpeuplés » (ces mêmes procédés, qui, au mépris de la liberté individuelle, sont repoussés avec une sainte horreur en Europe). Mais n'est-il pas plus économique d'inonder l'Inde de contraceptifs que d'assurer la subsistance de ses habitants... ? Et cette même morale, ces mêmes religions, qui se dressèrent impitoyablement contre les mères préférant se faire avorter plutôt que d'accoucher d'un bébé-thalidomidé, s'accomodent fort bien de voir l'avortement s'instituer en régulateur économique dans les pays sous-développés.

Mais par-delà ces considérations morales, le danger de surpeuplement existe-t-il vraiment, comme le prétendent les partisans de la solution malthusienne ? La terre ne peut-elle réellement pas nourrir les quelques deux milliards et demi d'hommes qu'elle porte ?

Le marxiste allemand Bebel disait il y a plus de 100 ans (le problème n'est donc pas nouveau) : « Cette peur (de surpeuplement) se manifeste toujours dans les périodes de décadence de l'ordre social. Le mécontentement général qui prend alors naissance, est attribué en premier lieu à l'abondance d'hommes et au manque de vivres, et non pas à la manière dont on les obtient et les divise. »

Ces vivres, on les obtient par des méthodes primitives que la technique moderne a dépassées depuis des siècles, on les divise selon des normes telles qu'un maharadjah des Indes ou un roi du pétrole au Moyen-Orient vivent dans une opulence de Mille et une Nuits, tandis que leurs sujets végètent dans la misère.

L'agriculture des pays industrialisés, dotée de moyens techniques non seulement répond à la demande en nourriture(bien que la densité de la population soit souvent plus forte que dans les autres régions du monde), mais produit en général des excédents considérables.

D'ailleurs la plupart des économistes reconnaissent eux-mêmes que si les pays sous-développés atteignaient le potentiel économique des pays occidentaux, il n'y aurait plus à parler de surpeuplement. Les solutions qu'ils proposent se rangent toutes dans la même rubrique « économique » : l'industrialisation. Ces pays devraient contruire des aciéries, des raffineries de pétrole, des barrages, des fabriques de produits chimiques. Ils devraient lutter contre l'analphabétisme, ouvrir des écoles, des universités. En un mot, se donner les moyens et les hommes qualifiés pour exploiter les richesses qui ne manquent pas chez eux.

Seulement, pour construire des aciéries, des barrages, il faut des machines, il faut des techniciens. Or, qui n'a point d'aciéries, n'a point de machines, à moins d'en acheter. Et qui n'a pas d'universités, n'a pas de techniciens, à moins de payer des techniciens étrangers. Mais pour acheter, il faut des capitaux, ce qui, précisément, manque dans ces pays. Voilà le cercle vicieux : on est pauvre parce qu'on n'a pas d'industrie, et on n'a pas d'industrie parce qu'on est pauvre. Peut-on sortir de ce cercle vicieux dans l'état actuel des choses ?

Une solution "économique" !

Oui, répondent les partisans de la solution dite « économique ». Les pays sous-développés ne possèdent certes pas de capitaux, mais ils possèdent des richesses naturelles, ils possèdent des hommes. Le tout, c'est de se servir rationnellement de cet avoir. En serrant la ceinture, en travaillant beaucoup et en consommant peu. Il faut des masses d'hommes, pour faire des grand travaux, à main nue, creuser des canaux d'irrigation, défricher les sols vierges. Introduire quelques méthodes plus rationnelles mais simples et bon marché, dans l'agriculture. La productivité augmentera à coup sûr. Après avoir assuré le strict minimum à la population, il faut investir et accumuler le reste. Et ce qu'on a ainsi accumulé, servira à acheter des machines, à construire les usines les plus nécessaires, à l'instruction publique.

Avant de voir si, par de telles méthodes, on peut effectivement procéder à une industrialisation sérieuse, examinons dans quelles conditions ces méthodes peuvent être efficacement appliquées.

Une partie importante du surproduit social est à l'heure actuelle accaparée par une minorité de privilégiés indigènes (rois, maharadjahs), qui ne pensent nullement à l'investir mais la dépensent en produits de luxe pour leur usage personnel. Pour que l'Etat du pays sous-développé puisse investir ce surproduit, il faut qu'il en dispose. Il faut donc qu'il chasse les privilégiés.

Mais à quoi sert de chasser les privilégiés indigènes, si la plupart des ressources nationales (mines, pétrole), sont aux mains des impérialistes étrangers ? Pour pouvoir exploiter ces richesses au profit du pays, il faudrait les nationaliser, chasser les impérialistes.

Et voilà qu'on a quitté « l'état actuel des choses » !

L'industrialisation et "l'état actuel des choses"

Toutefois, même après avoir fait tout cela — et ce n'est pas peu — le pays sous-développé n'est pas au bout de ses peines. Il pourra certes, avec une répartition juste, empêcher ses habitants de mourir de faim, et même faire face à la poussée démographique, mais rattraper les pays occidentaux ? Certainement pas.

La France, la Grande-Bretagne, ont mis deux, voire trois cents ans, pour bâtir l'économie qu'on connait. Cela représente 2 siècles de labeur, et pas seulement celui des travailleurs de ces pays, mais aussi celui des colonies, car les richesses de ces colonies prenaient le chemin de la métropole. Croit-on que la Guinée ou l'Inde arriveront en quelques dizaines d'années à réaliser ce que les autres ont mis des siècles à construire ?

Certains auteurs admettent bien que l'aide des pays développés est indispensable. Et ils adressent des vœux pieux et solennels aux dirigeants de ces pays. Si vous voulez que le Tiers-Monde se développe, donnez-leur 3 % de votre revenu national, 6 %, réclament les plus courageux.

Mais ces mêmes auteurs remarquent qu'il faudrait investir 14 % des revenus de l'ensemble des pays riches (Tabah : « Le Tiers-Monde ») pour doubler en 35 ans le niveau de vie des pays sous-développés. Notons que l'aide actuelle monte à 0,6 %, et au lieu d'être investie, elle disparaît dans les poches des dirigeants indigènes. Ce pourcentage ne sera guère dépassé, car peut-on sérieusement prétendre que les impérialistes, non seulement vont rendre d'une main ce qu'ils prennent de l'autre, mais restitueront tout ce qu'ils ont volé au cours des siècles d'exploitation coloniale ? Or, il faudrait cela et rien moins, pour que des industries puissantes puissent se développer partout : en Asie, en Afrique, en Amérique du Sud.

Alors, s'écrieront les théoriciens, le Tiers-Monde est condamné à la misère ? Oui, dans « l'état actuel des choses ».

Mais l'impérialisme, le véritable responsable du sous-développement, a apporté les germes de ce qui le détruira. Il a bouleversé l'ancienne structure ankylosée, il a introduit des notions jusque-là sacrilèges. Et la (faible) culture que les colonisateurs dispersent autour d'eux et malgré eux, tombe sur un terrain fertile, dans les pays sous-développés. Le jour approche où les grandes masses n'attribueront plus leur misère à la nature ou à la volonté divine, mais bien à l'ordre social. Où ils comprendront que l'unique solution réside dans la destruction du régime capitaliste, chez eux et dans les pays qui les exploitent. En ce sens, l'intérêt du Tiers-Monde rejoint l'intérêt du prolétariat des pays occidentaux : l'établissement du socialisme à l'échelle mondiale par la mise en commun, dans l'intérêt de l'humanité, de toutes les forces productives.

Georges KALDY.

LA PEUR DE LA GRÈVE GÉNÉRALE...

(Suite de la page 1)

quatre semaines, nous faisons plus d'heures dans l'année qu'auparavant).

Et sans abandonner le principe des grèves tournantes, le syndicat C.G.T. de la Régie Renault arrive en fait sensiblement aux mêmes conclusions, mais sans l'avouer aussi ouvertement que le syndicat Chausson un an avant, quand il écrit dans son « Bulletin du Militant » du 3-10-63 :

« En fait, les seules luttes offensives pour les salaires à la Régie, qui avaient été payantes depuis 1955, SONT les luttes catégorielles ou corporatives des professionnels Il ne faut pas les sous-estimer, mais il faut cependant reconnaître que par leur caractère, elles estompent la réalité de l'exploitation capitaliste en ne recherchant comme remède que l'augmentation des coefficients et la revalorisation de telle ou telle catégorie ».

Après dix ans d'expérience d'une forme de lutte que les dirigeants affirmaient être géniale, on constate que la montagne a accouché d'une souris. Mais on n'en reconnaît pas pour autant les erreurs commises. Plus, on persiste à lancer des grèves tournantes, en calomniant ceux qui s'y opposent et en traitant de haut les militants syndicaux honnêtes qui n'arrivent pas « à faire partir » les gars.

"En appuyant sur un bouton" ?

La grève générale comme savent si bien le dire les dirigeants de la C.G.T., ne se déclenche pas en appuyant sur un bouton. Elle est le résultat d'une prise de conscience de toute une classe. Et dans ce sens, elle est le résultat d'une mobilisation de la classe ouvrière. La grève générale n'existe pas en ce sens qu'il est difficile de dire quand on a affaire à une série de grèves ou à une grève générale. La grève générale où tout, absolument tout,s'arrête, paralysant ainsi la bourgeoisie et son appareil de gouvernement, les faisant tomber l'un et l'autre comme fruits trop mûrs est une utopie, bien sûr. Mais une grève mettant en jeu une grande partie de la classe ouvrière, comme en 1936 par exemple, met en cause la domination de la bourgeoisie et c'est de celà qu'ont peur les Centrales Syndicales. Elles ne veulent pas, mais pas du tout, être autre choses que les avocats des travailleurs auprès de la bourgeoisie et ne pensent pas plus à supprimer celle-ci, que les vrais avocats à supprimer les tribunaux qui justifient leur existence. L'abolition du salariat figure dans les statuts de la C.G.T. comme dans ceux de la C.G.T. - F.O. mais celà reste un coup de chapeau tout platonique aux « glorieux ancêtres ».

La C.G.T. aujourd'hui va jusqu'à utiliser comme argument le fait que la grève de juin 36 n'a pas été « déclenchée ». Effectivement, la grève générale de juin 36 fut « spontanée », elle ne fut pas la réponse des travailleurs à un appel de la C.G.T., mais au contraire à son inaction. Et la seule intervention effective de la C.G.T. à l'époque fut pour faire conserver à la grève des objectifs « économiques » à l'exclusion de tout objectif politique (c'était inutile, n'est-ce pas, puisque le Front Populaire avait le pouvoir avec Léon Blum et Daladier) et, finalement, pour faire reprendre le travail.

Mais ce n'est pas parce que toutes les grèves générales de tant soit peu d'importance que nous ayons connues depuis vingt ans ont été des grèves spontanées, c'est-à-dire non organisées ou déclanchées par les centrales syndicales, que cela justifie leur refus d'y conduire les travailleurs et surtout leur volonté de les démobiliser. L'argument selon lequel « tout le monde n'est pas prêt » ne tient pas debout puisqu'il ne dépend que des Centrales que les corporations qui ont débrayé séparément le fassent ensemble. Si les cheminots, les fonctionnaires, les électriciens et gaziers, les mineurs, les postiers débrayaient ensemble comme ils l'ont fait séparément est-ce que la grève ne serait pas générale ? et est-ce que les métallurgistes, dans ces conditions refuseraient de s'y associer ? Non, et les syndicats le savent bien. Ce sont les Centrales Syndicales qui sont contre la généralisation de la lutte et non les travailleurs.

Un dirigeant du syndicat Renault l'avouait d'ailleurs récemment dans une réunion en refusant de consulter les travailleurs sur cette question.

Le commencement de la révolution

La grève se généralise dans un processus dynamique qui fait que lorsque la grève est générale, ce n'est déjà plus la grève c'est le commencement d'autre chose.

La grève devient générale quand les travailleurs cessent le travail et s'organisent pour faire plier leurs exploiteurs, quand ils élisent des comités, organisent des piquets à la porte des entreprises, forment des détachements de combat pour s'opposer aux forces de répression, quand ils commencent à devenir une force organisée qui se sent assez puissante pour disputer le pouvoir à la bourgeoisie.

Les grèves tournantes sont une trouvaille déjà ancienne des réformistes pour faire s'échapper l'énergie des travailleurs en petits jets de vapeur pour éviter l'explosion révolutionnaire. C'est une véritable soupape de sûreté à l'usage de la bourgeoisie.

Pour justifier leur monstrueuse tactique les dirigeants qui se réclament de la classe ouvrière essaient d'effrayer les travailleurs. « Ils ne faut pas sous estimer les forces du pouvoir gaulliste » disent-ils « et c'est pourquoi il faut lutter avec prudence et économie. » En fait les capitalistes et leur gouvernement sont faibles. Ils sont à la merci du moindre « trou » économique, de la moindre crise politique. La seule force de la bourgeoisie, c'est le manque d'organisation du prolétariat, son manque de confiance dans ses capacités de battre et de remplacer le pouvoir des capitalistes.

Le crime des soi-disants dirigeants ouvriers c'est de maintenir et de renforcer ce manque de confiance des travailleurs. Au lieu de leur montrer leur force et la faiblesse de l'adversaire, ils minimisent leurs possibilités et exagèrent celles des capitalistes. Au lieu de leur offrir des moyens de lutte qui leur fassent prendre conscience de la force qu'ils représentent ils les confinent dans des actions ridicules qui sont des démonstrations d'impuissance.

Pour ces chevaliers de la capitulation l'héroïsme de l'ouvrier de 1963 ne va pas au delà d'un arrêt de travail d'un quart d'heure au pied de sa machine. C'est dans l'action que les travailleurs peuvent se fixer des objectifs et s'organiser pour les atteindre. C'est en élargissant leurs luttes qu'ils prennent conscience de leur force et de leurs capacités à résoudre des problèmes qu'ils considéraient jusque là comme n'étant pas à leur portée.

Et la grève générale c'est justement quand la classe ouvrière a atteint un degré d'organisation suffisant dans la lutte pour disputer la gestion des entreprises et le pouvoir politique à la bourgeoisie. Ce n'est pas un baroud d'honneur avant la défaite, ce n'est même pas une démonstration victorieuse des forces de la classe ouvrière en attendant que ses organisations s'empressent de redonner le pouvoir aux capitalistes en échange de quelques avantages immédiats et éphémères et de beaucoup de promesses, c'est le commencement de la révolution pour le pouvoir des travailleurs, pour le socialisme, et c'est de cela dont les appareils syndicaux bureaucratisés ont le plus peur.

Henri VAUQUELIN.

VOIX OUVRIÈRE

ALORS que l'impérialisme ne parvient à développer les forces productives qu'en faisant planer sur l'humanité la menace de la mort thermonucléaire, que depuis des décades il n'y a pas eu une heure où les armes se soient tues complètement à la surface du globe, la classe ouvrière, malgré sa combativité maintes et maintes fois vérifiée, n'est pas parvenue à accomplir sa destinée historique : détruire la société capitaliste pour édifier un ordre nouveau supprimant l'exploitation de l'homme par l'homme, abolissant les classes et l'Etat garant de l'injustice sociale.

Depuis la faillite de la IIe Internationale sombrant dans le chauvinisme en 1914, depuis la bureaucratisation du premier Etat ouvrier, l'Union Soviétique, et la transformation de l'Internationale Communiste en un simple représentant des intérêts diplomatiques de la bureaucratie d'Etat russe, dans aucun des pays avancés du monde la classe ouvrière n'a réussi à créer une organisation de combat susceptible de lui faire conquérir le pouvoir.

Il est évident que le grand responsable de cette situation est le stalinisme. Il n'a pas seulement décimé les révolutionnaires intègres, trahi les luttes révolutionnaires du prolétariat international, en Chine, en Allemagne, en Espagne, en France, il a aussi complètement annihilé chez les militants et les ouvriers eux-mêmes la notion d'organisation du prolétariat.

De cette douloureuse expérience, de l'insuccès des tentatives de création d'une organisation « bolchevique-léniniste» capable d'accumuler l'expérience des luttes ouvrières, certains ont conclu que cette organisation n'était plus nécessaire, qu'elle était même nuisible, d'autres s'accrochent désespérément aux basques des « grandes » organisations, d'autres encore sautent d'un courant de « pensée » à l'autre. Plutôt que de s'atteler sérieusement à la tâche, ils n'ont fait que généraliser leur propre impuissance et leur propre insuffisance.

Quant à nous, fidèles à la tradition de Lénine et de Trotsky, nous œuvrons dans la mesure de nos moyens à la construction **d'un tel parti.**

FACE

- **à la dégénérescence opportuniste des partis ouvriers traditionnels, parlementaristes et chauvins,**
- **à la bureaucratisation des organisations syndicales désertées par les travailleurs,**

« VOIX OUVRIERE » veut :

- **Défendre les idées révolutionnaires, dans la ligne de la révolution russe d'octobre 1917, des premières années de l'Internationale communiste, de la lutte de l'Opposition de gauche contre la bureaucratie stalinienne.**
- **Montrer la justesse du point de vue révolutionnaire dans les grands événements de la politique internationale comme dans les petits faits de l'exploitation quotidienne.**
- **Regrouper tous ceux qui militent sur le terrain de la lutte des classes.**
- **Contribuer à l'organisation du prolétariat sous toutes ses formes.**
- **Œuvrer à la construction du parti révolutionnaire nécessaire pour que puisse triompher la révolution socialiste mondiale.**

25-30 Décembre 1920, le Congrès de Tours :

DES ORIGINES DONT LE P.C.F. A HONTE

Sous la plume de Jean Coin, « France Nouvelle » (hebdomadaire central du P.C.F.) consacre l'éditorial de son dernier numéro de l'année 1963 à des réflexions philosophico-politiques sur le passé et l'avenir, opposant le « passé » encore présent, le gaullisme, à la démocratie rénovée de demain

Pour parvenir à ce paradis, le P.C.F. nous propose sa solution infaillible : l'union de la gauche, et c'est pourquoi, alors que l'on chercherait en vain une seule page consacrée dans « l'Humanité » au 43e anniversaire du congrès de Tours qui vit naître le P.C., on peut lire dans cet éditorial :

« Ne jouons pas au prophète, les années 1970, 1980 (un peu plus « tôt, un peu plus tard, ce n'est pas une question de date) effaceront « la division de 1920. Socialistes et communistes nous serons un jour, « vraisemblablement, membres du même parti. Les deux branches de « l'arbre se réuniront au même tronc ».

Si une telle réunification n'est pas possible, parce que les intérêts de la bureaucratie soviétique et de la bourgeoisie française, auxquelles sont respectivement liés P.C.F. et P.S. seront toujours antagonistes même s'ils ont des points communs, il est naturel que le Parti Communiste Français observe ce silence honteux sur ses origines, car il n'y a effectivement plus rien de commun entre le parti fondé sous les auspices de l'Internationale Communiste du temps de Lénine, le parti dont le programme et le but étaient explicitement révolutionnaires, et le parti bureaucratisé, chauvin, que nous connaissons, dont la seule perspective d'avenir est la rénovation de la démocratie bourgeoise si la bourgeoisie se laisse convaincre.

Lorsque le Congrès de la social-démocratie française se tint à Tours du 25 au 30 décembre 1920, c'était dans un climat d'enthousiasme pour la révolution d'Octobre et pour les militants bolcheviks qui l'avaient dirigée. La majorité des Fédérations ouvrières, en particulier celle du Nord, se prononçaient résolument pour l'adhésion à la IIIème Internationale, l'Internationale Communiste, dont les bases venaient d'être jetées à Moscou, et, à la fin du Congrès, le Parti Communiste avait gagné 89 Fédérations sur les 96 que comptait le Parti Socialiste.

L'aile droite, représentée par Renaudel et Blum, les centristes, autour de Longuet et de Pressemane, consommèrent la scission en rejetant l'adhésion à l'I.C. Les 21 conditions imposées pour cette adhésion en août 1920 les éliminaient d'ailleurs pratiquement. Cette rupture, voulue et expliquée par Lénine, devait permettre au jeune Parti de rendre son action plus efficace grâce à la netteté de son programme, « opération salutaire, disait à l'époque Souvarine, propre à rendre force et vie au corps gangrené du Parti. »

Le Parti qui se créait, Section française de l'Internationale Communiste, rompait ainsi radicalement avec le courant réformiste et chauvin. Il adoptait le programme révolutionnaire du Komintern et les principes bolcheviks en matière d'organisation.

Le Congrès fut tumultueux et passionné, la majorité vibrante d'enthousiasme. La révolution prolétarienne en France paraissait proche, et beaucoup, en attendant, voulaient aider les Russes dans leur lutte contre la coalition des impérialistes. Les orateurs de la majorité s'élevèrent violemment contre la conception réformiste du passage « pacifique » au socialisme, soulignant l'aspect violent de la prise du pouvoir en Russie et lorsque Léon Blum utilisa les vieux arguments des opportunistes à propos de la défense nationale, on l'interrompit en le huant, en criant : « A bas la guerre » et en entonnant l'**Internationale.**

C'est le « Comité pour l'adhésion à la IIIème Internationale », fondé en mai 1919, et son « Bulletin Communiste » datant de mars 1920, qui fournit les meilleurs militants : des syndicalistes révolutionnaires comme Monatte et Rosmer, anciens Zimmerwaldiens, des hommes comme Amédée Dunois, Souvarine qui devint par la suite un des dirigeants du Parti, pour être finalement exclu en 1924-25.

Mais le Parti français, composé pour sa plus grande partie de militants de la social-démocratie, s'il avait verbalement rompu avec le réformisme et le chauvinisme, n'en resta pas moins profondément marqué par ses traditions qui constituaient l'héritage d'idéologie démocratique et de moeurs parlementaires. Déjà, Lénine avertissait les militants français : « la transformation d'un parti du vieux type parlementaire, disait-il, réformiste dans ses actes, et légèrement coloré d'une teinte révolutionnaire, en un parti réellement communiste, est une chose extrêmement difficile. L'exemple de la France montre cette difficulté de la façon, peut-être, la plus évidente. »

L'histoire du parti français dans les années qui ont suivi le Congrès de Tours est celle des rechutes et des flottements dans l'opportunisme et le pacifisme.

Par une réaction, saine mais excessive, contre cet état de choses, les meilleurs éléments du parti, en particulier d'ailleurs les Jeunesses, adoptèrent souvent une attitude gauchiste qui se caractérisait en particulier par un tel mépris pour les « dissidents » que la plupart étaient farouchement hostiles à l'idée du Front Unique avec la social-démocratie et avec la C.G.T. réformiste, Front Unique préconisé par le Komintern. On craignait de revenir à la situation d'avant Tours et on méprisait la lutte pour les revendications immédiates.

Dès le Congrès de Marseille, en décembre 1921, la crise s'amorça au sein du Parti. Dans un discours prononcé le 2 mars 1922 à la séance du C.E. élargi de l'Internationale Communiste, Trotsky caractérisait ainsi la situation du Parti français : « La scission de Tours fixa la ligne de partage fondamentale entre le réformisme et le communisme. Mais c'est un fait absolument indiscutable que le Parti Communiste qui a surgi de cette scission a conservé, dans certaines de ses parties, des survivances du passé réformiste et parlementaire, dont il peut se débarrasser et dont il se débarrassera par des efforts intérieurs en prenant part à la lutte des masses. »

En juin de la même année, cette situation s'était encore aggravée : le Parti se trouvait de fait en conflit grave avec l'Internationale et il n'avait pas appliqué les résolutions pourtant solennellement acceptées en mars. Pendant ce temps, une nouvelle tendance s'était créée, celle de l'opportunisme paysan représenté par Renaud Jean et Auclair dont les positions étaient proches de celles des socialistes - révolutionnaires russes, tendance qui s'ajoutait à la tendance de droite d'Henri Fabre dont le « Journal du Peuple » était soutenu par Renoult et Frossard, les dirigeants du Parti, et à celle d'extrême-gauche de Victor Méric.

Ainsi, dès son origine même, le P.C. s'est caractérisé par son manque d'homogénéité politique : droite réformiste et pacifiste, des tendances d'un gauchisme outrancier, un centre sans pensée politique nette, et une gauche révolutionnaire conséquente représentée par Rosmer, mais qui n'était qu'une minorité.

A cette situation s'ajoutait une inculture marxiste généralisée, touchant même les cadres dirigeants. Cela en liaison étroite avec leur origine social démocrate, en rien comparable à la formation des bolcheviks. A la vérité, le Parti français manquait de cadres réellement éprouvés.

Le Congrès de Tours, s'il fut une grande date dans l'histoire du mouvement ouvrier français, ne s'annonçait pas cependant comme l'aube sans nuage de journées radieuses, mais au contraire montrant un avenir chargé de difficultés, trop lourd de son passé. La volonté de devenir des révolutionnaires ne manquait pas, l'enthousiasme non plus, mais l'expérience était nulle et les bases de départ on ne peut plus faibles. Aussi le Parti Communiste, étroitement lié à l'I.C., vit-il son destin dépendre essentiellement de celle-ci et, par conséquent, de la révolution en U.R.S.S. Dès sa fondation, en 1920-22, la question de son évolution ultérieure se jouait en U.R.S.S. La base française étant ce qu'elle était, il n'était même pas question qu'il résistât à la dégénérescence bureaucratique aussi longtemps que le parti russe.

En U.R.S.S., en effet, les dirigeants du Parti, en opposition avec le cours droitier suivi par la fraction stalinienne, s'ils furent calomniés, si leur voix fut étouffée, ne furent pas exclus avant 1927. Connus des masses pour leur rôle pendant la Révolution, il eût été difficile à Staline de les exclure sans lutte et sans que la situation soit profondément modifiée. Mais en France, les meilleurs militants, ceux qui, malgré leurs attitudes souvent gauchistes, étaient restés foncièrement attachés à la cause du prolétariat, étaient restés d'une loyauté et d'une honnêteté scrupuleuses dans leurs rapports avec le Parti et avec les masses qu'il influençait, tous ceux-là — les Monatte, les Rosmer, les Dunois — furent éliminés, exclus ou contraints de démissionner dès 1924-25. Dans bien des cas, ils se virent retirer leurs responsabilités bien avant.

Les manœuvres d'appareil prévalurent, en matière d'organisation, et ce furent les hommes de ces manoeuvres, habiles aux contorsions et souples aux redressements, qui prirent en mains le Parti.

A peine né, le Parti Communiste allait devenir un parfait parti stalinien, et les révolutionnaires français durent encore une fois s'éparpiller en petits groupes fermés, ou se résoudre à rejoindre les rangs de la social-démocratie en espérant y former une minorité révolutionnaire.

Pratiquement en France, depuis Tours, un parti révolutionnaire reste à créer. Ce devait être l'oeuvre de la génération précédente, ce sera la nôtre.

Anne FOURVIERE

UN "NOUVEAU DÉPART" DE PLUS

(Suite de la page 1)

départ ». Le proverbe « l'histoire est un éternel recommencement » y trouve sa pleine signification.

L'image de ce Marché Commun cahotant est celle d'un système économique incapable de surmonter les obstacles qu'il avait lui-même dressés.

Le capitalisme européen est né et s'est développé dans le cadre des frontières nationales. Frontières qui, corollairement avec les douanes, taxations, contingentements de toutes sortes sont censés contenir la concurrence étrangère et permettre à la bourgeoisie nationale de s'épanouir dans les meilleures conditions.

Mais si les barrières douanières protègent de la concurrence étrangère, elles entravent dans les mêmes proportions l'expansion en direction de l'étranger. Or, cette expansion est devenue depuis longtemps une nécessité vitale pour l'économie, et cela pour plusieurs raisons.

D'abord, parce que la répartition inégale des richesses et le développement inégal des différentes branches d'industrie entre pays ont suscité une division du travail à l'échelle européenne (sinon internationale). Les échanges qui se sont établis malgré les barrières ont déjà lié l'économie des pays voisins en un tout. On ne peut pas séparer le fer français du charbon allemand, ni l'agriculture hollandaise de l'industrie belge ou luxembourgeoise. Au niveau de la production, déjà, les pays européens ont besoin les uns des autres.

La deuxième raison est celle qui concerne la vente. En régime capitaliste on produit pour vendre. Plus le marché est étendu, plus on vend et plus la production se développe. Ce qui fait la puissance de l'industrie américaine c'est l'immensité du marché à sa disposition. Tant que les pays européens avaient la main-mise exclusive sur leurs colonies respectives, la petite étendue des métropoles était compensée par le marché colonial. Or, au fur et à mesure que l'influence américaine y pénètre, les marchés coloniaux échappent aux pays européens. Et l'Europe, de plus en plus contrainte à se replier sur elle-même, n'arrive pas à s'offrir le marché à la taille de sa capacité de production. Et c'est sur ce plan que la division du continent en une mosaïque de pays plus ou moins étendus est le plus cruellement ressentie par les capitalistes.

Enfin la troisième raison est peut-être la plus importante économiquement. Le progrès de la science et de la technique a créé des moyens de production puissants qui, pour être rentables, réclament une production à leur mesure, une production à l'échelle internationale. Des branches entières d'industries nouvelles, notamment celles qui dépendent de l'énergie nucléaire, échappent aux possibilités offertes par le marché national du Luxembourg, de la Belgique et même de la France. Le progrès même de l'économie capitaliste fait éclater le cadre étroit de cette même économie capitaliste.

Alors, on parle d'unification. Effectivement, l'unification complète à la fois politique et économique est une nécessité vitale pour son développement. Pis, l'idée de l'Europe Unie, avant même d'entrer tant soit peu en application, se trouve déjà dépassée par la poussée formidable d'une économie qui réclame l'unité à l'échelle du globe.

Mais le capitalisme, tout en sentant à son corps défendant la nécessité impérieuse de fondre les marchés nationaux en un tout, en est foncièrement incapable. Trop d'intérêts particuliers s'y opposent, les intérêts particuliers de ceux précisément qui détiennent le pouvoir.

La concurrence en régime capitaliste est une lutte sans merci, sanglante parfois. Et dans cette lutte le poids économique ne suffit pas, les capitalistes d'un pays ont besoin de l'appui politique — et militaire au besoin — de leur Etat. Le financier « français », par exemple, a besoin d'un Etat qui le défende inconditionnellement contre les autres financiers, qu'ils soient américains, anglais ou allemands. Or, ces mêmes capitalistes, ces mêmes financiers français qui contrôlent l'Etat français seraient obligés de partager avec d'autres, avec leurs concurrents les plus dangereux peut-être, le contrôle d'un Etat supra-national. Cela, c'est trop périlleux pour leurs intérêts, ils ne peuvent pas le vouloir sérieusement.

Alors, à quoi servent ces marchandages ?

Soumis à ces deux pressions contradictoires, celle de l'économie et celle de leurs intérêts particuliers, les capitalistes tergiversent, essayent de trouver un « modus vivendi ». Supprimer ce qu'il y a d'abusif, ce qui est vraiment de trop dans la jungle des réglementations, des taxations, lever timidement les barrières douanières, mais seulement à condition que la concurrence ne soit pas trop exacerbée. Mais prêts à chaque instant, dès que la concurrence étrangère devient dangereuse, à reconstruire les frontières d'antan, à remonter les droits de douane. Et, quelle que soit la conjoncture, il n'est pas question de remettre en cause la source du mal : le caractère privé de la propriété des moyens de production et l'existence même d'Etats nationaux dépassés.

En réalité, quels que soient les « succès » (qui ne sont même plus spectaculaires) du Marché Commun, l'unification politique et économique de l'Europe n'est pas pour demain. Tout au moins si « demain » est encore capitaliste. Car le régime capitaliste est incapable d'accomplir les tâches qui se posent à l'humanité, cette tâche pas plus que les autres. L'Europe Unie, si elle se réalise un jour, ne pourra être que socialiste.

Jean-Jacques DUVAL

Directeur-Gérant : **M. SCHRŒDT**

IMPRIMERIE PARISIENNE

WILSON - PROUDHON

86, avenue du Président-Wilson, 86
La Plaine-St-Denis (Seine)

Distribué par les N.M.P.P.

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués